



Varia décembre 2024

Volume 2

Numéro coordonné par :

Florent GOHOUROU
Maître de Conférences
UJLoG (Daloa - CI)

Quonan Christian
YAO-KOUASSI
Maître de Conférences
UJLoG (Daloa - CI)

Didier-Charles
GOUAMENE
Maître de Conférences
UJLoG (Daloa - CI)

Numéro 2

2024

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

ISSN
2957-9279

Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2024 | Vol. 2

Varia – décembre 2024

Date de soumission : 12-08-2024 / Date de publication : 30-12-2024

AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES FEMMES RURALES EN CÔTE D'IVOIRE : LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DES FEMMES FACE AUX INÉGALITÉS SOCIALES DANS LE VILLAGE GBOAPÉLOULÉ (SOUS-PRÉFECTURE DE ZAGOUE DANS LA RÉGION DU TONKPI)

FINANCIAL EMPOWERMENT OF RURAL WOMEN IN IVORY COAST: OF SOCIAL INEQUALITIES IN THE VILLAGE GBOAPÉLOULÉ (SUB-PREFECTURE OF ZAGOUE IN THE TONKPI REGION)

Roméo BIE

RÉSUMÉ

À partir d'une recherche qualitative par induction, la présente étude a analysé les enjeux, les stratégies et les défis locaux de la résilience des femmes rurales en quête d'autonomisation financière. Réalisé à Gboapéloulé (Région du Tonkpi, ouest Côte d'Ivoire), la collecte des données s'est effectuée à partir des entretiens et des observations directes. L'analyse des contenus et le dépouillement ont servi de cadre d'analyse des données pendant que les résultats ont été interprétés par la théorie composite de résilience. Les résultats montrent qu'au nom des enjeux socioéconomiques et politiques liés à leur autonomisation financière, les femmes rurales développent des stratégies de résilience. Ces

stratégies se fondent sur la location temporelle des terres cultivables suivie du développement des cultures avec un accent mis sur la production et la transformation du manioc. Toutefois, celles-ci sont confrontées à des défis financiers, matériels, logistiques, techniques et organisationnels. Ainsi, en perspective, il convient de résoudre ces difficultés en ciblant les domaines concernés dans les interventions afin de renforcer la résilience de ces femmes.

Mots-clés : Femmes rurales, autonomisation financière, résilience, défis, perspectives.

ABSTRACT

Based on qualitative research by induction, the present study analyzed the issues, strategies and local challenges of resilience of rural women in search of financial empowerment. Carried out in Gboapéloulé (Tonkpi region, west Ivory Coast), the Data collection was carried out from interviews and direct observations. Content analysis and

processing served as a data analysis framework during that the results were interpreted by the composite theory of resilience. The results show that in the name of the socio-economic and political issues linked to their empowerment financial, rural women develop resilience strategies. These strategies are based on the temporal rental of arable land followed by the development of crops with a

focus on cassava production and processing. However, these are faced with financial, material, logistical, technical and organizational challenges. Thus, in perspective, these difficulties should be resolved by targeting the areas concerned in interventions to strengthen the resilience of these women.

INTRODUCTION

Le rôle déterminant de la femme rurale dans la production économique et la lutte contre l'insécurité alimentaire dans le monde et particulièrement en Afrique n'est plus à démontrer (Groupe de la banque africaine de développement, 2015 : 29). Cependant, celle-ci reste dans la précarité financière parce que victime des inégalités dans le contrôle des ressources économiques (Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), 2022 : 14). En liste des pays affectés par ce phénomène, il y a la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'un pays de l'Afrique de l'ouest situé en dessous du 10^e parallèle entre les longitudes 2°20' et 8°30' Ouest (Sangne *et al.*, 2015 : 1). En effet, l'État ivoirien a fait de la lutte contre les inégalités sociales basées sur le genre, une priorité depuis des décennies (Fofana, 2022 : 180). Ainsi, plusieurs mécanismes allant de l'élaboration des stratégies d'action à l'adoption des lois modernes ont été initiées (République de Côte d'Ivoire 2022 : 105). En dépit de ces actions, ce phénomène persiste dans le sens qu'avec 51.98% les femmes restent en tête des couches sociales les plus pauvres en Côte d'Ivoire et 54.7% de celles-ci vivent en milieu rural (République de Côte d'Ivoire 2021 : 28). L'une des localités les plus affectée par ce phénomène est la région du Tonkpi. Cette circonscription occupe la deuxième place des localités les plus pauvres de la Côte d'Ivoire avec 7.2% (République de Côte d'Ivoire 2021 : 28). Les autochtones de cette région étant patrilineaires, les femmes subissent plusieurs inégalités qui les hissent à la tête des couches sociales les plus pauvres. Toutefois, ces femmes arrivent à construire une résilience qui leur permet d'accéder à l'autonomisation financière. Pris dans ce contexte, cette étude vise d'abord à identifier les enjeux locaux de ces résiliences ensuite, examiner les stratégies de construction de ces résiliences enfin, étudier les défis et perspectives de renforcement de celles-ci. De ce qui précède, cette recherche entre dans le cadre des diagnostics sociologiques des problèmes de développement local. D'où la prise en compte de ses

Keywords : Rural women, financial empowerment, resilience challenges, outlook.

résultats permettra aux décideurs d'orienter les actions de développement en ciblant les besoins réels de la population. Sous cet angle, ce travail s'inscrit dans les objectifs 1, 2, 5 et 10 du développement durable, des objectifs orientés vers respectivement les points suivants :

- La politiques d'élimination de la pauvreté sur toutes ses formes
- La promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles
- La réduction des inégalités dans le pays
- L'élimination de la faim, assurer la sécurité alimentaire et promouvoir une agriculture durable.

Abordant dans le même sens des objectifs de la présente étude, la revue de la littérature des travaux antérieurs montre que les femmes rurales assurent de nombreuses charges financières liées à la production agricole et à la gestion familiale (Koné 2001 : 4). Des travaux montrent que dans le but d'avoir les ressources financières nécessaires pour assurer ces charges, ces femmes s'investissent dans la création des associations ou coopératives agricoles, dans les cultures vivrières dominées par la production du manioc et de l'attiéké. Ces dernières sont également accompagnées financièrement et techniquement par l'État et des organisations non-gouvernementales (Ehui 2020 : 103) ; (Amoa *et al.*, 2023 : 490) ; (Mathata & Ouattara 2020 : 13) ; (Querrien & Monique 2015 : 271). Cette revue montre que les enjeux, les stratégies, les défis et les perspectives de la résilience des femmes rurales ivoiriennes en général et celles de la région du Tonkpi en particulier restent insuffisamment élucidés. Abordant ces angles sous fond d'analyse de la résilience des femmes, la théorie composite de la résilience d'André Sansoucy (Sansoucy 2022 : 185) a été retenue pour interpréter les résultats. Dans sa rédaction, ce travail commence par une introduction suivie de l'ancrage méthodologique. Les résultats viennent après l'ancrage méthodologique et précèdent la discussion. Après une conclusion, ce travail se termine par une bibliographie.

1. ANCRAGE METHODOLOGIQUE

1. 1. Cadre méthodologique général

La présente étude analyse les enjeux, les stratégies, les défis et perspectives de construction et du renforcement de la résilience des femmes rurales soumises à la vulnérabilité financière. Le faisant, cette recherche met en évidence les acteurs en interaction autour de l'autonomisation financière des femmes rurales. Elle présente également les positions sociales de ces acteurs, leurs actions stratégiques et les enjeux qui les sous-tendent. Sous cet angle, cet article étudie les systèmes de relation autour de l'autonomisation financière des femmes rurales. De ce fait, elle obéit à l'appréhension de l'objet d'étude de la Sociologie selon Yao Gnabli Roch (Yao 2018 : 162). Ainsi, pour saisir le sens des actions des agents en interaction, la méthodologie qualitative à travers sa démarche inductive a été privilégiée (Jennifer *et al.* 2019 : 9). La démarche inductive a été retenue afin de saisir empiriquement et le plus largement possible ce phénomène tel que vécu par les acteurs sans imposer une orientation préalable. Pour atteindre les objectifs assignés à cette recherche, les entretiens semi-directifs et des observations directes ont été utilisés pour la collecte des données (Kohn & Wendy 2014 : 82). En effet, suivant l'ordre de ces objectifs, l'analyse des enjeux revient à appréhender les sens symboliques des actions de résilience des femmes pendant que l'examen des stratégies consiste à identifier les pratiques matérielles de ces femmes. Quant à l'étude des défis et perspectives, elle s'inscrit dans l'élucidation des limites et solutions structurelles de ces actions. Dans ce contexte,

l'obtention des informations passe par le recueil des récits de vie, des expériences pratiques individuels ou collectifs. Ces informations résident également dans des explications des actions, des présentations des statuts, des rôles, des structures sociales et des modes de fonctionnement puis dans l'observation directe de la manifestation du phénomène. Ainsi se justifient les méthodes de collecte des données retenues.

1. 2. Champ d'étude, et échantillon d'enquêtés

Cette étude s'est effectuée à Gboapéloulé, un village de la Sous-préfecture de Zagoué dans le département de Man (Région du Tonkpi). La région du Tonkpi appartient au District des montagnes (dans l'ouest ivoirien). Cette région est limitée au nord-ouest par la région du Bafing, au nord-est par la région du Woroba, au Sud-est par la région du Guemon et du cavaly. Au nord-ouest, il y a la Guinée et au Sud-ouest, le Libéria. Située au nord-ouest, à environ 12 Kilomètres de la ville de Man, chef-lieu de la région du Tonkpi, le village Gboapéloulé a été retenu à partir de l'échantillonnage par cas type (Huberman et Matthew 2003 : 60). Dans ce village, la collecte des données s'est déroulée du 1^{er} au 04 Août 2023. Le choix des enquêtés dans ce champ a été possible grâce à l'échantillonnage par cas multiple (Alvaro 1997 : 88) Cet échantillonnage exige l'identification de divers personnes ressources, des identifications effectuées par choix raisonné et par boule de neige (Dumez 2015 : 65). La saturation dans ce contexte a été obtenue à partir de la triangulation. Ainsi, les personnes ressources interrogées sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tabl. 1 : les personnes ressources interrogées lors de l'enquête

N°	Catégories sociales	Statuts sociaux	Genres	Nombre
01	Autorités coutumières villageoises	Chef de village et Notable	Masculin	03
02	Autorités coutumières foncières	Chef de terre	Masculin	01
03	Productrices de manioc	Veuves	Féminin	06
04	Productrices de manioc	Jeunes ou adultes célibataires et mariés	Féminin	07
05	Les productrices et commerçantes d'attiéké	Jeunes ou adultes célibataires et mariés	Féminin	08
06	Vendeuse d'attiéké-poissons	Jeunes et mariées	Féminin	02
07	Chefs de ménage	Chefs de ménage	Masculin	05
08	Leaders des femmes	Responsables d'associations de femmes	Féminin	03
09	Leaders des jeunes	Responsables des jeunes du village	Féminin	02
10	Leaders de jeunes filles	Responsables des jeunes filles du village	Femmes	02
11	Leader d'association des productrices d'attiéké	Responsable des femmes productrices d'attiéké du village	Féminin	01
12	Broyeurs de manioc	Opérateur économiques villageois	Masculin	02
Total	12			42

Source : enquête de terrain à Gboapéloulé du 01 au 04 Août 2023

I. 3. Outils de collecte et d'analyse des données

Dans le cadre de la présente recherche, le recueil des informations s'est réalisé d'une part, à partir de l'usage des guides d'entretien et d'autre part, par l'observation directe. (Kohn & Wendy 2014 : 82). L'observation directe s'est effectuée à travers des visites d'exploitation agricoles, des sites de production d'attiéké et la participation à des activités du cycle de production agricole. Cette observation a aussi consisté à identifier les catégories de produits agricoles cultivés, leur décompte et leur classification. Deux exploitations agricoles ont été à cet effet visitées pour un total de 3 kilomètres parcourus. Des visites au cours desquelles les exploitations agricoles ont été systématiquement comptées tout le long des trajets. Trois sites de production d'attiéké, un site de broyage de manioc, un commerce d'attiéké-poisson ont été également visités dans le village. Pour ce qui est de l'analyse des données, elle s'est effectuée à partir de l'analyse de contenus thématiques et du dépouillement des notes d'observation directe (Kohn & Wendy 2014 : 82).

2. RÉSULTATS

L'analyse des enjeux, des stratégies et des défis de la résilience des villageoises dans leur recherche d'indépendance financière a livré trois principaux résultats. Il s'agit d'abord des résultats relatifs aux enjeux de recherche d'autonomisation financière chez les femmes rurales ensuite ceux en relation avec les stratégies de résilience de ces dernières

2. 1. Enjeux d'autonomisation financière des femmes rurales

2. 1. 1. Catégories sociales féminines et charges sociales associées

Les enjeux de recherche d'autonomisation financière des femmes rurales sont dans un premier temps socioéconomique. A ce niveau, au statut de la femme villageoise sont associées un certain nombre de charges sous fond de besoins personnels et des obligations sociales au sein de leur famille ou de la communauté villageoise. Par ailleurs, ces obligations varient en fonction des catégories sociale féminines. En effet,

relativement aux charges sociales associées au statut des femmes rurales, celles-ci sont réparties en trois catégories. Il s'agit de la catégorie des jeunes filles (célibataires), la catégorie des femmes mariées et celle des veuves. Selon le mode de fonctionnement de la communauté villageoise, à chacune de ces catégories sont associées des charges de responsabilité sociale. Toutefois, du fait de leur caractère social, ces charges sont difficilement quantifiables. En cause, celles-ci sont relatives à la position sociale ou au statut social d'une femme. Ces charges dépendent également de la taille et au niveau de revenu du ménage d'origine ou d'appartenance d'une femme. Ainsi, les jeunes filles assurent des responsabilités de prise en charge personnelle en termes de frais d'entretien corporel, frais de santé, frais de participation communautaire c'est-à-dire, les dépenses liées aux actions d'assistance mutuelles ou de solidarité, à leur contribution dans les projets d'aménagement ou d'entretien du village, aux cotisations au sein des associations. En revanche, les dépenses liées à la participation communautaire sont transversales aux trois catégories de femme identifiées avec cependant des différences près. Les charges des jeunes filles s'étendent également au niveau du soutien financier à leur famille d'origine en cas de nécessité. Une enquêtée exprime cette réalité en ces termes : « *Quand on gagne l'argent-là, on achète nos pagnes, on s'entretient. Nous ne sommes pas encore mariées, donc toutes nos dépenses- là, reposent sur nous-même. Donc, nous sommes dans des tontines, lorsqu'il y a un problème au village, tout le monde doit cotiser, tu fais comment ? c'est ton propre argent que tu prends pour donner. On aide aussi nos parents lorsqu'il y a un problème* ». (La vice-présidente des filles de gboapéloulé dans un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé). Il ressort de ce qui précède qu'au statut des jeunes filles ou célibataires sont rattachées plusieurs besoins sociaux dont la satisfaction exige une autonomisation financière chez ces dernières.

Les femmes mariées quant à elles, partagent les charges familiales avec leurs époux. Ces charges concernent les frais de scolarisation des enfants, les frais de santé, l'entretien et la prise en charge des enfants. Il y a aussi les dépenses liées à la nourriture de la famille, à la réalisation des projets de la famille tels que la construction d'une nouvelle maison, les dépenses liées à la satisfaction de leurs besoins personnels en terme d'habillement et d'entretien

corporel. La particularité des charges des femmes mariées est que celles-ci sont partagées sans une répartition formelle, avec leur mari comme le précise un enquêté en ces termes : « *Bon dans une famille là, il y a les dépenses comme la nourriture, la santé, la scolarisation des enfants, les vêtements. On peut même décider de construire une nouvelle maison, mais tout ça là, c'est ensemble on le fait. Par exemple, avant la vente de cacao ou café là, tu n'as pas l'argent, c'est ta femme qui t'aide à faire toutes ces choses.* » (Le chef de terre de Gboapéloulé lors d'un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé). Ce discours soutient l'idée selon laquelle les femmes mariées ont une abrogation sociale de participer aux charges sociales familiales. Ainsi se justifie la nécessité pour ces dernières d'avoir une autonomisation financière. S'agissant des veuves, elles assurent à elles seules l'entièreté des charges à la fois villageoises, familiales et personnelles. En effet, les mêmes dépenses assurées conjointement par les femmes mariées et leurs époux sont tout aussi attribuées aux veuves. A la différence, les veuves, assurent toutes seules ces charges tel que le précise le verbatim suivant : « *c'est lorsque tu n'as pas de mari comme nous là que tu fais tes dépenses seul* » (Une veuve de 60 ans lors d'un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé). Ce premier résultat montre qu'en milieu rural, les femmes sont réparties en trois catégories. Il s'agit de la catégorie des femmes célibataires, la catégorie des femmes mariées et celle des veuves.

En outre, à chacune de ces catégories sont associées des charges sociales dont la satisfaction exige que ces femmes disposent de ressources économiques autonomes. Dans ce contexte, les pressions sociales liées à la satisfaction de ces charges constituent des enjeux socioéconomiques de recherche d'autonomisation financière chez ces femmes

2. 1. 2. Obligations sociales liées à la satisfaction des charges associées à la production agricole

Au nombre des enjeux socioéconomiques de l'autonomisation financière des femmes rurales, il y a les obligations sociales liées à la satisfaction des charges financières associées à leur participation à la chaîne de production économique familiale. En effet, La production économique en milieu rural de la région du Tonkpi se construit essentiellement autour de l'exploitation agricole. A ce niveau, les femmes sont impliquées activement dans toutes les étapes de ce processus. Cette implication se manifeste par leur participation physique et financière. Par ailleurs, à chaque étape de la chaîne de production agricole est associée une participation suivie de la charge financière qui s'y rattache. A cet effet, les étapes de l'exploitation agricole, le niveau de participation des femmes et les charges financières associées sont consignées dans le tableau ci-dessous à travers l'exemple de la culture du riz et du cacao :

Tabl. 2 : participation et charges des femmes dans la culture du cacao et du riz

Étapes	Cacao culture			Riziculture		
	Activités	Participation	Charges financières	Activités	Participation	Charges financières
Étape 1	Défrichage	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine	Défrichage	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine
Étape 2	Transport des germes de cacao	Participer au transport des germes	Frais d'achat d'outils de ramassage et frais de cuisine	Rabattage	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine
Étape 3	Planting	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine	Sarclage	Faire la cuisine pour les travailleurs et Participer au sarclage	Frais de cuisine
Étape 4	Nettoyage	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine	Laboure	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine

Étape 5	Récolte	Faire la cuisine pour les travailleurs et Participer à la récolte	Frais de cuisine	Désherbage	Désherbage et Restaurer les travailleuses	Frais de cuisine et de paiement d'ouvriers agricoles
Étape 6	Cabossage	Faire la cuisine pour les travailleurs et Participer au Cabossage	Frais de cuisine	Récolte	Faire la cuisine pour les travailleurs et Participer à la récolte	Frais de cuisine
Étape 7	Ramassage des fèves	Participer au ramassage des fève	Frais d'achat d'outils de ramassage et frais de cuisine	Ramassage	Participer au ramassage	Frais d'achat d'outils de ramassage et de cuisine

Source : Résultats de l'enquête réalisée à Gboapeloulé le 02-08-2023

Ce tableau révèle l'effectivité de l'implication des femmes du milieu rural dans la chaîne de production agricole. Aussi faut-il souligner que les dépenses liées à ces participations varient selon les catégories de femme. En effet, les niveaux d'implication mentionnés dans le tableau ci-dessus concernent particulièrement les femmes mariées. Dans ce cas, leurs dépenses se limitent plus ou moins à leur niveau d'intervention dans la mesure où les tâches réservées aux hommes sont assurées par leur époux. Par contre, lorsqu'il s'agit des femmes célibataires et les veuves, les dépenses sont plus élevées car elles devront financer non seulement leur propre participation mais également les frais liés à l'emploi d'ouvriers agricoles pour assurer les activités réservées aux hommes.

2. 1. 3. Vulnérabilité économique et volonté d'autonomisation financière chez les femmes rurales

L'un des enjeux de quête d'émancipation financière chez les femmes rurales est leur volonté de sortir de la vulnérabilité économique afin d'assurer les charges associées à leur statut. La vulnérabilité dont il s'agit réside dans l'incertitude liée à leur accès à la principale ressource économique qui est la terre. En effet, les femmes sont exclues d'une manière générale de l'accès à la propriété foncière chez les communautés patrilineaires telles que les autochtones Yacouba de la région du Tonkpi. Étant donné que la gestion des terres est confiée aux hommes dans ce type d'organisation, même l'accès des femmes au droit d'usage des terres reste restreint donc incertain comme l'indique le verbatim ci-après : « Une femme ne peut pas être

propriétaire de terres chez nous ici. Même champ de son mari qui lui revient là, elle ne peut pas vendre. Quand il y a un problème autour de cette parcelle, c'est un frère de son mari qui règle, elle ne peut pas régler. La femme ne peut pas gérer les terres. » (Un chef de terre lors d'un entretien à Gboapeloulé le 02-08-2023). De ce qui précède, la vulnérabilité économique des femmes rurales est liée à leur exclusion à l'accès à la propriété foncière. Toutefois, le degré de vulnérabilité se relativise selon les catégories de femmes identifiées plus haut. Sous cet angle, rattachées à leur famille d'origine, les jeunes filles ou célibataires ne peuvent pas disposer des terres familiales ni accéder d'une manière autonome au droit d'usage. Quant aux femmes mariées, elles sont sous l'autorité de leur époux dans la gestion de la propriété foncière, des exploitations agricoles familiales et des revenus issus de ces exploitations. Dans cet ordre, les veuves peuvent bénéficier de l'héritage des plantations ou terres de leur défunt mari. Seulement que ces propriétés restent sous l'autorité d'un homme, membre de la famille de son époux. Selon donc ces trois cas de figure, les femmes demeurent sous la dépendance de l'homme dans la gestion des terres et des exploitations agricoles alors que principales sources de revenu dans les villages. En conséquence, ces dernières affichent une vulnérabilité socioéconomique les empêchant de faire face aux nombreuses charges sociales qui sont associées à leur statut. Ainsi pour sortir de cette précarité, ces femmes développent un certain nombre de stratégies de résilience.

2. 2. Stratégies endogènes de résilience dans l'autonomisation financière des femmes rurales

2. 2. 1. Construction de la résilience des femmes dans l'accès au foncier rural

Face à leur difficulté d'accès à la propriété foncière, les femmes rurales mobilisent un certain nombre de stratégie leur permettant d'accéder au droit d'usage des terres. En effet, en milieu rural de la région du Tonkpi, les femmes construisent leur autonomie financière essentiellement autour du développement des cultures vivrières. Pour y arriver, ces dernières procèdent par la location des terres cultivables, par la demande de parcelle auprès de leur famille d'origine, par l'achat d'une parcelle sous la couverture sociale d'un homme et par l'exploitation d'une terre héritage d'un mari décédé. En revanche, de ces modes d'accès, la location de terre est dominante. Selon le principe du contrat de location des terres, les femmes négocient l'obtention d'une parcelle de terre cultivable auprès d'un propriétaire de terre. Ainsi, quelle que soit la superficie de terre demandée, celle-ci devra déboursier la somme de 25 000 Franc FCA (vingt-cinq mille franc CFA) pour une production et est tenue cultiver que les produits vivriers tels qu'illustrés par le verbatim suivant :

« Si nous n'avons pas de forêt, on donne de la collation à ceux qui en ont et ils nous donnent la terre. La collation là, c'est 25 000 FR pour faire un champ de manioc... c'est comme une location. Après la récolte, si tu veux encore, tu vas donner 25 000 Fr. » (Une Présidente des jeunes filles dans un entretien à Gboapéloulé le 03-08-2023)

Ce verbatim confirme la mobilisation d'un système local de location comme stratégie d'accès des femmes au droit d'usage des terres. La seconde stratégie dans cet ordre est la sollicitation de la famille d'origine. A ce niveau, pour surmonter les barrières liées à leur accès à la terre dans la famille d'accueil (la famille de leur époux), certaines femmes en font la demande auprès de leur famille d'origine si celle-ci est propriétaire de terre. Ainsi, du fait de leur statut de nièce, elles obtiennent une portion de terre à des fin d'usage. Une enquêtée illustre cette réalité en ces termes :

« Mais moi pour cultiver manioc, j'ai demandé la terre à mon père. Mon père est propriétaire de terre ici. Donc...C'est ça, il m'a donné une portion de

terre. » (Une Productrice de manioc de 65 ans lors l'entretien du 03-08-2023 à Gboapéloulé).

Selon ce discours, pour accéder au droit d'usage des terres, certaines femmes font recours à leur famille d'origine. Le troisième moyen d'accès tel qu'énoncé plus haut est l'achat de parcelle par l'interposition d'un homme. Au fait, au regard de leur exclusion de l'accès à la propriété foncière, les femmes rurales ne peuvent pas non plus acheter une parcelle de terre. Pour contourner cette disposition, certaines passent par l'intermédiaire d'un homme qui peut être un frère pour les demoiselles et l'époux pour celles qui sont mariées pour acheter une terre. Dans la mise en œuvre de cette stratégie, les concernées donnent de l'argent à leur frère ou époux qui, du fait de sa légitimité coutumière achète officiellement une parcelle de terre sous fond de couverture sociale pour le compte de son épouse ou sa sœur. Le verbatim suivant illustre parfaitement cette réalité : « Moi j'ai une terre où je fais mes champs. Mais pour moi là, j'ai donné l'argent à mon mari. C'est lui qui s'est mis devant. Certaines femmes le font, celles qui ne sont pas mariées, passent par leur frère. » (Une productrice de manioc de 62 ans lors d'un entretien à Gboapéloulé le 03-08-2023).

La dernière stratégie d'accès au droit d'usage selon la liste présentée plus haut est l'obtention de l'héritage foncière après le décès d'un époux. Ici, après le décès d'un homme, sa femme conserve le droit d'usage de sa parcelle. Toutefois, la propriété coutumière de ladite parcelle reste confiée à un homme membre de la famille de son défunt époux. Écoutons à cet effet un enquêté qui dit : « Si son mari meurt, son héritage foncier lui revient, elle l'exploite pour avoir à manger et s'occuper des enfants. Mais quand il y a un problème, c'est l'un des frères de son défunt mari qu'on appelle. Elle ne peut pas vendre cette terre. Si elle veut le faire, il faut absolument qu'un homme de la famille de son mari soit présent. » (Un notable lors d'un entretien à Gboapéloulé le 02-08-2023). Suivant ce témoignage, les femmes mariées accèdent au droit d'usage des terres par le canal de l'héritage foncière après le décès de leur mari.

2.2.2. Le choix du manioc comme culture stratégique de résilience financière

En milieu rural de la région du Tonkpi, les femmes construisent leur autonomie financière en s'investissant principalement

dans la production et la commercialisation des cultures vivrières. En liste de ces cultures il y a le gombo, le manioc, l'igname, le riz, la banane le maïs, le taro, la patate comme l'exprime un enquêté en ces termes : « *chez nous ici, on trouve le riz, le manioc, un peu d'igname, la patate, le gombo, on a toutes les cultures vivrières ici.* » (La Présidente des femmes de Gboapéloulé lors d'un entretien le

02-08-2023 à Gboapéloulé). Toutefois, ces produits sont exploités à des degrés différents. Ainsi, l'accent est mis sur l'une de ces cultures sans toutefois abandonner les autres. Par ailleurs, ce choix culturel change d'un village à un autre. Suivant cette logique, à Gboapéloulé, ce choix a été porté sur la culture du manioc comme le montre le tableau ci-dessous.

Tabl. 3 : nature des cultures et leur degré de production à Gboapéloulé

Les Types de culture	La nature des Cultures	Nombre d'exploitation	Pourcentage
Monoculture	Manioc	20	39.21
Monoculture	Riz pluvial	03	05.88
Monoculture	Maïs	01	01.96
Association de cultures	Banane associée au café ou cacao	04	07.84
Association de cultures	Riz/Maïs/ Manioc	05	09.80
Association de cultures	Manioc et Maïs	07	13.72
Association de cultures	Riz et Maïs	01	01.96
Monoculture	Gombo	03	05.88
Association de cultures	Gombo /Riz et Maïs	04	07.84
Monoculture	Igname	03	05.88
Total	10	51	99.97

Source : Résultats de l'observation directe sur les exploitations agricoles du 04 Août 2023 à Gboapéloulé

Ce tableau révèle que la monoculture du manioc additionnée en association culturale de ce même produit totalise 51.21% des produits vivriers cultivés par les femmes. Ainsi la domination de la culture du manioc se vérifie chez ces femmes. Par ailleurs, ces dernières ne se limitent pas à la production, elles sont également très impliquées dans la transformation et la commercialisation de ce produit et de ses dérivés comme le souligne le discours suivant : « *Toutes les femmes d'ici là, chacune à une plantation de manioc, celles qui n'en n'ont pas font de l'Attiéké. Même, il y a certaines qui font les deux.* » (La vice-présidente des femmes de Gboapéloulé lors d'un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé). Ce discours illustre bien la priorisation du manioc et de sa transformation dans le processus d'autonomisation financière des femmes de gboapéloulé. En outre, la préférence du manioc par rapport aux autres produits agricoles obéit à des enjeux économiques, culturels et politiques. Abordant l'enjeu économique, il faut dire qu'à l'origine de cette préférence, il y a la rapidité de la production du manioc et la diversité des produits issus de celui-ci. En cause, cette plante dure 6 à 8 mois selon les variétés pour être prête à la récolte. Cela dit, sa culture donne aux exploitants la possibilité de doubler leur production annuellement et de multiplier leur revenu. Un enquêté exprime cela à travers le discours suivant : « *Affaire de manioc*

là, c'est rapide, il suffit d'avoir une portion de terre et faire des butts de manioc et l'an qui suit tu as ce que tu veux » (Unchef de ménage lors d'un entretien le 04-08-2023 à Gboapéloulé). En outre, du manioc, sont dérivés plusieurs produits commerciaux. Il s'agit, des tubercules de manioc, du manioc séché, de l'attiéké (semoule de manioc), du *placali* (la patte de manioc), du *gari* (des granulés de manioc), de la farine de manioc comme le souligne un enquêté en ces mots : « *bon les produits qui sortent de manioc là, il y a de l'attiéké, le placali, la farine de manioc séché. Il y a aussi le gari.* » (La Présidente des jeunes filles lors d'un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé) En conséquence, la production du manioc devient une source importante de revenu financier pour les paysannes. L'avantage de la double production annuelle est d'assurer la subsistance et la stabilité économique familiale particulièrement en période de soudure. Le choix du manioc se repose également sur un enjeu culturel. A ce niveau, au-delà du fait que les produits alimentaires tel que l'attiéké et le plakali demeurent très prisés en Côte d'Ivoire, le manioc s'inscrit également dans la culture alimentaire des autochtones Yacouba de la région du Tonkpi. Cela est d'autant plus vrai que plusieurs plats prisés par ce peuple sont à base soit des feuilles de manioc soit de ses tubercules comme l'exprime le verbatim suivant : « *Manioc là aussi, on le consomme en bouillie, en foutou, le toho. il y a aussi le plakali, le*

ragout de manioc. Nous avons aussi une sauce à base de feuille de manioc ici. Donc tu vois, manioc là, c'est notre nourriture de base et puis, si tu as champ de manioc, il ne peut pas avoir la faim. » (Un chef de famille lors d'un entretien à Gboapeloulé le 04-08-2023). Ce verbatim témoigne de la diversité des produits alimentaires dérivés du manioc consommé par le peuple de l'ouest de manière à le classer comme un aliment culturel de ce peuple.

L'accent mis sur le manioc est enfin motivé par un enjeu politique. En effet, la culture du manioc permet aux travailleuses agricoles de Gboapeloulé d'avoir une autonomisation financière et par là, de se repositionner socialement dans la communauté villageoise. Ce repositionnement s'effectue à la fois dans les familles et au sein du village. Sans sortir forcément de la domination masculine manifeste dans la tradition patrilinéaire, l'autonomie financière des femmes rurales leur permet de sortir de la dépendance économique vis-à-vis des hommes et par conséquent, d'obtenir le respect et la considération de la part de ceux-ci. Par ailleurs, l'amélioration des revenus des femmes précède leur association aux prises de décision dans les familles et dans le village. Le discours suivant illustre mieux cette acception : *« c'est la culture de manioc et la production d'attiéké-là qui fait qu'on a l'argent. Aujourd'hui, c'est quand tu as l'argent que ton mari te respecte et dans le village, s'il y a un problème, on nous donne la parole »* (La Présidente des productrices d'attiéké lors d'un entretien à Gboapeloulé le 02-08-2023).

2.2.3. Stratégies de production économique autour du manioc

Le manioc étant choisi comme produit de résilience financière, les femmes rurales mobilisent un certain nombre de stratégies de production économique autour de sa culture, sa transformation et sa commercialisation. D'abord pour créer les exploitations de manioc, les agricultrices utilisent en majorité la main d'œuvre agricole masculine. En cause, ces dernières se caractérisent par leur âge avancé pour certaines et d'une manière générale, par la limitation de leur capacité physique à exécuter tous les travaux liés à cette production. Toutefois, ces femmes s'impliquent physiquement dans cette production en exécutant des tâches tels que le transport des tiges de manioc, la mise en terre des boutures, la préparation de la nourriture pour les travailleurs, la

participation au nettoyage de la plantation. S'agissant ensuite de la transformation du manioc et la commercialisation de produits issus de cette transformation, la stratégie concerne essentiellement la mise en place des structurations locales non-formelles autour de ces deux activités. Selon ces organisations stratégiques, les productrices de l'attiéké s'inscrivent dans des formes de fédération à partir de la création d'association de productrices d'attiéké comme le souligne une enquêtée en ces termes : *« Ici, on a une association des productrices d'attiéké, elle s'appelle « Goh super » c'est moi qui suis la Présidente. On n'a pas les papiers encore mais quand il y a la fête de l'indépendance, on nous invite aux défilés. »* (Une Présidente des productrices d'attiéké lors d'un entretien à Gboapeloulé le 03-08-2023). Cette illustration atteste que les femmes mobilisent la fédération informelle comme stratégie dans la transformation du manioc. Enfin, ces dernières ont établi une programmation informelle de production et de commercialisation de l'attiéké. En effet, chaque productrice a au moins deux jours de production et de distribution dans une semaine et les productrices d'une même journée font une livraison groupée à la clientèle. Cette stratégie leur permet de garantir la régularité de la production et de la livraison de sorte à satisfaire leur clientèle. Un enquêté confirme cela à travers le discours suivant : *« Chacune produit à la maison et elles regroupent par jour pour aller vendre à Man. Chacune a au moins deux jours de production dans la semaine selon son propre calendrier. Donc celles dont les jours de production se coïncident vont vendre ensemble. »* (Un broyeur de manioc lors d'un entretien à Gboapeloulé le 02-08-2023.). Selon ce témoignage, les productions et les commercialisations de l'attiéké sont certes individuelles mais les actrices ont mis en place une structuration stratégique de leurs activités.

2. 3. Défis et Perspectives de renforcement de la résilience des femmes

2. 3. 1. Les défis économiques de production du manioc

Dans la production du manioc, les paysannes sont confrontées aux difficultés de financement. Ces difficultés sont perceptibles à travers le coût relativement élevé de la création des exploitations de manioc. Cette réalité est mise en évidence par le tableau ci-dessous.

Tabl. 4 : Analyse du coût et du financement de la production de manioc à Gboapéloulé

Désignation			Coût en franc CFA			Sources de financement					
Phases de production	Poches de dépense	Unités	Coûts unitaires en franc CFA	Coûts/poche de dépense en Franc CFA	Coûts total/phase en Franc CFA	Sources de financement	Montant en Franc CFA	Pourcentage			
Recherche de parcelle	La Collation	1 hectare	25 000	25 000	25 000	Fon propres Des productrices	299 600	100 %			
Défrichage	Coût de la main d'œuvre	20 ouvriers	1 500	30 000	46 000						
	La nourriture des travailleurs	Forfait	10 000	10 000							
	La boisson alcoolisée pour travailleurs	30 litres	200	6 000							
Confection des buts	Coût de la main d'œuvre	15 ouvriers	1 500	22 500	36 500						
	La nourriture des travailleurs	Forfait	10 000	10 000							
	La boisson alcoolisée pour travailleurs	20 litres	200	4 000							
Trois Nettoyages d'entretien	Coût de la main d'œuvre	25 ouvriers	1 500	37 500	57 500*3= 172 500						
	La nourriture des travailleurs	Forfait	12 000	12 000							
	La boisson alcoolisée pour travailleurs	40 litres	200	8 000							
Coût partiel de création d'un hectare de manioc					280 000						
Imprévues				7 %	19 600						
Coût total de création d'un hectare de manioc					299 600						

Source : enquête de terrain à Gboapéloulé du 01 au 04 Août 2023

Selon les résultats du tableau ci-dessus, les agricultrices doivent dépenser environ 299 000 Franc CFA pour la création d'un hectare de manioc. Ce coût s'avère élever pour les femmes dans la mesure où elles autofinancent leur activité. L'une des conséquences de cette réalité est la taille réduite des exploitations. Cela dit, le renforcement de la résilience de ces femmes passe par des apports financiers extérieurs afin d'accroître la productivité de ces agricultrices. Cette perspective se confirme par le discours suivant : « *Moi, je souhaite qu'on nous aide à financer la culture de manioc, à faire de grands champs.* » (Une productrice de manioc dans un entretien à Gboapéloulé le 02-08-2023). Au-delà des défis de financement, il y a ceux relatifs à la logistique et à la structuration des activités. Au niveau logistique, il faut noter que les productrices restent confrontées à des difficultés d'acheminement des récoltes depuis les exploitations jusqu'au village comme l'exprime une femme en ces termes : « *Le problème de transport de manioc là depuis les champs et de la maison à la machine là nous fatigue.* » (Une productrice de manioc dans un entretien à Gboapéloulé le 02-08-2023). Dans ce même ordre, les productrices de manioc font face à

des difficultés d'accès aux boutures sélectionnées, à la technicité de culture, aux engrais et aux outils mécanisés dans le sens de la modernisation de leur activité comme le souligne une productrice lorsqu'elle dit : « *Il y a aujourd'hui manioc des blancs, ça c'est rapide. Si on a ça, ça sera bon et puis, si on a les machines pour faire les champs aussi, ça va nous aider beaucoup parce que tout se fait à la main et c'est fatigant et puis ça ne va pas vite. Aujourd'hui, il n'y a plus la terre. Donc comment on va faire pour produire beaucoup sur une petite parcelle là, c'est ça on cherche.* » (Une productrice de manioc dans un entretien à Gboapéloulé le 02-08-2023). Ce discours relève certes les défis matériels et structurels mais propose également des perspectives de remédiation.

2.3.1. Défis et perspectives dans la transformation du manioc

Au niveau, de la transformation du manioc, les femmes rurales sont d'abord confrontées à des défis d'accroissement de la production. Ici, avec des ressources financières limitées, ces dernières se contentent d'au maximum deux

production par semaine à raison d'un achat de manioc de 10 000 Franc CFA par production. Ainsi le revenu lié à cette activité reste faible pour ces femmes ou nul en cas de baisse de la demande. Ces femmes font alors face à un défi d'écoulement et d'augmentation de leur revenu notamment en période de baisse de la demande tel qu'illustré par une productrice en ces mots.

« *C'est surtout à partir des vacances scolaires que le prix d'attiéké chute. Tu peux acheter manioc 10 000 Franc CFA et puis tu ne gagnes rien ou même on n'achète pas.* » (Une productrice d'attiéké dans un entretien à Gboapeloulé le 03 -08-2023). La relative faiblesse des revenus liés à la production et à la commercialisation de l'attiéké est bien perceptible dans ce témoignage de manière à constituer un défi pour les actrices. La production d'attiéké est également soumise à un défi de modernisation et d'organisation des productrices. En effet, la production d'attiéké à Gboapeloulé est encore rudimentaire marquée par l'usage de petites broyeuses, de petites presseuses ou l'utilisation des pierres comme presseuses. Cette production est assurée par des petites productrices disposant de matériels de travail de faible capacité. Cette production est aussi individuelle en plus du fait que ces femmes font face à des problèmes d'acheminement de leurs produits de la maison à la broyeuse et du village au marché. Ces réalités mettent ainsi en évidence un défaut de regroupement, d'organisation, de formalisation et de moyen de mobilité.

« *La production ici est artisanale. Chacune fait son attiéké à la maison donc tu laves manioc là à la maison et tu transportes sur ta tête pour envoyer à la machine... On a une association mais on n'a pas de papier.* » (Une productrice d'attiéké dans un entretien à Gboapeloulé le 02-08-2023)

Ce verbatim illustre bien que la production de l'attiéké fait face à des défis de modernisation et de d'organisation formelle.

Au regard de ces nombreux défis, il convient d'accompagner la structuration des productrices d'attiéké en les aidant techniquement à se mettre en société coopérative ou association formelle. En plus la modernisation de la production de l'attiéké à travers la mise à disposition des moyens de mobilité, de matériels plus performants et de grande capacité s'impose comme perspective dans cette localité. Il faut aussi centraliser la production et de regroupement des actrices Comme le veut une productrice qui dit : « *Bon, si on peut nous aider à*

avoir, un appâtâmes où on peut tout faire. C'est-à-dire, on quitte avec manioc au champ, on met là-bas, on met beaucoup de bassines là-bas, un coin pour broyer et un coin pour presser avec beaucoup de presseuses. » (Une productrice d'Attiéké lors d'un entretien à Gboapeloulé le 04-08-2023). Selon ce discours, la nécessité de centraliser et de grouper la production de l'attiéké constitue une perspective de renforcement de la résilience des femmes rurales.

3. DISCUSSION

3 1. L'analyse de la résilience économique des femmes rurales en débat

Le présent article a étudié les enjeux, les stratégies, les défis et perspectives de la résilience des femmes en quête d'autonomie financière dans les villages de la région du Tonkpi. Le premier résultat de ce travail a révélé qu'au statut des femmes rurales sont associées plusieurs charges sociales. En plus, ces dernières font face aux dépenses relatives à leur implication dans la production agricole familiale. Cependant, ces femmes restent sous l'hégémonie masculine dans la gestion des terres et des mannes financières issues de leurs exploitations. De ce fait, celles-ci demeurent dans la vulnérabilité économique mettant ainsi en mal leur capacité à assurer leurs charges sociales. Dans ce contexte, ces femmes construisent leur résilience dans l'accès au foncier à travers un système traditionnel de location de terre et par le canal de leur époux ou de leur famille d'origine. Ce résultat est corroboré par SORO Marcelline Débégoun¹ (SORO, 2012 ; 33) et Koki Amokou Amandine Genéviève et all (Koki et all, 2023 ; 2959) qui soutiennent que dans leur recherche d'autonomie financière, les femmes rurales passent par leur époux, leur famille d'origine ou par achat pour obtenir les terres. En plus, ce travail montre que pour avoir leur indépendance financière, les femmes rurales cultivent les produits vivriers en privilégiant la production, la transformation et la commercialisation du manioc. Par ailleurs, de fait de enjeux de subsistance, culturels et économiques liés à cette plante, les femmes mutualisent leur effort pour augmenter et organiser leur production. Cet autre résultat est relayé par Roch Yao Gnabeli qui relève que pour accéder au développement, les villageois créent des mutuelles (Yao 2018 : 162). Cet article indique également que ces femmes sont confrontées à des difficultés techniques, financières,

matérielles, logistiques et commerciales dont les résolutions à partir des interventions ciblées constituent des perspectives de renforcement de leur résilience. Tel que présenté, ce résultat est corroboré par Adon Simon Affessi (Adon 2017 : 16) Koki Amokou Amandine Genéviève et all (Koki et all, 2023 : 2959). Ces auteurs soutiennent en effet que les productrices d'attiéké sont confrontés à des difficultés d'accès au foncier rural, la non-assistance technique, les difficultés d'accès au crédit agricole, d'écoulement du manioc et des produits dérivés. Les résultats de cette recherche mettent également en évidence l'idée selon laquelle, le développement du milieu rural passe par des initiatives endogènes et des interventions orientées vers les besoins réels des villageois. Sous cet angle, ce résultat est soutenu par Yao G nabéli Roch (Yao 2014 : 19). Cet auteur postule en effet, que le développement d'une localité résulte des actions endogènes. C'est d'ailleurs dans ce contexte que pour améliorer leur revenu, et accéder à l'émancipation économique, les femmes Abouré de Bonoa développent des activités comme la vente d'ananas, de charbon de bois et de l'atioukpou (Yaoi 2014 : 22). En outre, cet article prend de la distance scientifique avec plusieurs autres recherches de sorte à apporter des connaissances complémentaires pour la compréhension du phénomène étudié. Parmi ces travaux il y a d'une part ceux de N'cho N'cho Henri Bérenger (N'Cho 2022 : 134) et de Jean-Louis Bogo et all qui montrent que pour développer le milieu rural, l'Etat a mis en place des microcrédits qui ont fini par échouer (Bogo et all. 2021 : 28). D'autre part, il y a l'article de Youl Félix Kouamé et all. En effet, dans son analyse ce travail indique que les femmes rurales construisent leur indépendance financière à partir de la production et la commercialisation de l'attiéké (Youl et all, 2017 : 322). Sous cet angle, ce travail met uniquement l'accent sur l'enjeu économique du choix du manioc sans élucider les enjeux culturels de ce choix puis les défis et perspectives de résilience qui y sont associés.

3. 2. Interprétation des résultats à la lumière de la théorie composite de la résilience

Comme annoncé dans l'introduction, les résultats de ce travail sont interprétés par la théorie composite de la résilience d'André Sansoucy (Sansoucy 2022 : 185). Selon cette théorie, le phénomène analysé s'inscrit dans l'ordre de la résilience communautaire. Il s'agit de la résilience qui

est considérée comme un processus continu de développement personnel et collectif afin de faire face par adaptation à une adversité (Sansoucy 2022 : 5). De ce fait, la résilience est une réponse à l'adversité assimilée dans ce travail à l'hégémonie masculine dans la gestion des ressources économique en milieu rural (Lallau et all, 2018 : 25). Par ailleurs, la première composante de la résilience est la vulnérabilité de la couche sociale défavorisée perçue comme une conséquence de l'adversité (Buchheit et all, 2016 : 48). Dans cet ordre d'idée, les enjeux de la résilience des femmes sont interprétés comme le degré des facteurs de protection (Sansoucy, 2022 ; 18). Cette théorie postule également que les acteurs soumis à la vulnérabilité développent les stratégies de coping qui désignent un ensemble d'action stratégique qui permet de réduire sans régler la détresse et d'amortir légèrement les impacts de l'adversité (Sansoucy 2022 : 36). Ainsi s'appréhende les stratégies endogènes de construction de la résilience chez les productrices agricoles en milieu rural. Cela dit, les stratégies de coping sont soumises au principe du règlement limité des impacts de l'adversité comparé aux défis de la résilience des femmes rurales dans ce travail. En tout état de cause, l'ensemble des stratégies de résilience des femmes rurales constitue des indicateurs de l'adaptabilité de cette catégorie sociale (Sansoucy, 2022 P 130). Ces femmes parviennent de la sorte à augmenter leur sensibilité leur permettant de résister davantage à l'adversité. Toutefois, pour atteindre le stade de récupération désignant la satisfaction progressive quant à l'indépendance financière des actrices, il convient d'initier des interventions indirectes ciblant les différents niveaux de limite (Sansoucy 2022 : 142).

CONCLUSION

À travers une démarche qualitative inductive, la présente recherche a analysé les enjeux, les stratégies, les défis et perspectives de l'autonomisation financière des femmes rurales de la région du Tonkpi. La collecte des données dans ce cadre s'est effectuée à partir des entretiens et de l'observation directe. Les résultats ont été obtenus à travers l'analyse de contenu et le dépouillement. Selon ces résultats, au statut social des femmes rurales sont associées plusieurs dépenses alors que ces femmes restent dépendantes des hommes dans la gestion des terres et des revenus liés à leur exploitation. Ce

faisant, ces dernières sont maintenues dans une vulnérabilité qui les empêche d'assurer convenablement leurs charges sociales. Ainsi, comme stratégies de résilience, ces femmes accèdent à la terre principalement par une forme locale de location de parcelles. En outre, pour sortir de la dépendance financière, ces femmes s'investissent dans le développement des cultures vivrières en privilégiant la production du manioc et ses produits dérivés. Toutefois, dans cette résilience, ces femmes se heurtent à des défis financiers, matériels, logistiques, techniques et commerciaux. Dans ce contexte, le renforcement de leur résilience s'impose dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales en milieu rural. En perspective, ce renforcement doit passer par des interventions ciblant les défis identifiés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADON Simon Affessi, 2017. « Genre et développement : difficultés des femmes rurales dans la production et la commercialisation de l'attiéké en Côte d'Ivoire », *Alternatives Rurales*, n° 5, p.1-16. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.60569/5-a1> (dernier accès le 05 octobre 2017).
- ALVARO Pires, 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative, essai théorique et méthodologique », dans Poupard Deslauriers, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, 405 pp.
- AMOA Amlan Estelle Dorothée Christe, KOUADIO Patrick Adon & KOUAKOU Norbert Okou, 2023. « La place du manioc dans l'autonomisation des femmes de Bonoua (cote d'ivoire) », *SCIREA Journal of Sociology*, N° 6, P 481-490. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.54647/sociology8412> (dernier accès décembre 2023).
- BOGO Jean-Louis, WADJAMSSE Djezou, TIBERTI Luca & ACHY Landry, 2021. *Électrification rurale et autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire*, Quebec, partnership of economic policy (pep), 30 P.
- BUCHHEIT pauline, PATRICK D'Aquino & DUCOURTIEUX Olivier, 2016. « Cadres théoriques mobilisant les concepts de résilience et de vulnérabilité », *Vertigo, revue électronique en science de l'environnement*, V16, N°1, 31p. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/vertigo.17131> (dernier accès le 31 janvier 2024).
- DUMEZ Hervé, 2015. *Méthodologie de recherche qualitative, Les questions clés de la démarche compréhensive*, Paris, 2e édition Vuibert, 239P.
- EHUI Prisca Justine, 2020. « Les associations féminines, un capital pour la visibilité sociale et culturelle des femmes rurales ivoiriennes » *Revue internationale P.M.E.* V 33, N°2, p. 83–103. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.7202/1070773ar> (Dernier accès le 06 juin 2024).
- FOFANA Valoua, 2022. « Inclusion financière et autonomisation des femmes en côte d'ivoire : état des lieux à partir d'une étude de cas des femmes des villes de bouaké, yamoussoukro et issia, *Akofena*, Vol 1, n°006, p.163-180.
- GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, 2015. *Autonomiser les femmes africaines : plan d'action, Indice de l'égalité du genre en Afrique*, Abidjan, Banque Africaine de Développement (BAD), 29 P.
- HUBERMAN Michael & MATTHEW Miles, 2003. « Échantillonnage en méthode qualitative, Typologie des stratégies d'échantillonnage en recherche qualitative, Module Recueil de données qualitatives, manuel de recherche en technologie éducative », *De Boeck Université* N°18 Vol 03, p 58-60.
- JENNIFER Denis, GUILLEMETTE François & UCKERHOFF Jason, 2019. « Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données » *Approches inductives*, Vol 6, n°1, p. 1-9. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.7202/1060042ar> (dernier accès le 05 Octobre 2023).
- KOHN Laurence & Wendy Christiaens,, 2014. « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances », *Reflets et perspectives de la vie économique* N°4, p 67-82. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067> (Dernier accès le 30 juin 2015).
- KOKI Amokou Amandine Génévieve, KONAN Séverin Mlan & YAO Gnabeli Roch, 2023. « Jeu conjugal au prisme de l'économie du manioc en côte d'ivoire », *Global scientific Journals (GSJ)*, Vol 11, N° 5, P2945-2959.
- KONE Mariatou, 2011. *Femmes et foncier*, Des fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de

l'Ouest, Abidjan, Comité technique Foncier et développement, 4 P.

LALLAU Benoît, BENOIST Perrinel Laissus- & BESSANE Mbetid Emmanuel-, 2018.

« Introduction : la résilience peut-elle passer de la théorie aux pratiques ? », *Revue internationale des études du développement* V3, N° 235, p. 9-25.

Disponible en ligne :

<https://doi.org/10.3917/ried.235.0009>

(dernier accès le 06-09-208) .

MATHATA Mireille Pulchérie & OUATTARA Laure, 2020. *L'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire : une approche historique*, Montréal, Université de Montréal et du Monde, 13 P.

N'CHO N'cho Henri Bérenger, 2022. « Impact du Microcredit sur L'autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal, ESJ*, Vol 18 N°28, 115-134. Disponible en ligne.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n28p115>

5 (Dernier accès le 30 septembre 2022).

QUERRIEN Anne & MONIQUE Selim, 2015. *La libération des femmes, une plus-value mondiale*, Paris, Harmattan, 271 P.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2022. « *Stratégie nationale d'inclusion financière 2019-2024* », Abidjan, Agence de Promotion de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire (APIF.CI), 103 P.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2022. *Deuxième rapport national volontaire de la côte d'ivoire*, Abidjan, Ministère du plan et du Développement, 21 P.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2021. *Plan national de développement PND 2021-2025, Tome 1, Diagnostic stratégique*, Abidjan, Ministère du Plan et du Développement, 28 P.

SANGNE Yao Charles, BIRIMA Sabas Sadaïou Yao, BAMBAMBA Issouf & N'DOUME Claude Thierry Aké, 2015. « Dynamique forestière post-conflits armés de la Forêt classée du Haut-Sassandra (Côte

d'Ivoire) », *VertigO, la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, Vol 15 No 3 : <http://journals.openedition.org/vertigo/16784> (dernier accès le 28 décembre 2015).

SANSOUCY André, 2022. « La théorie composite de la résilience : implications pour la recherche et la pratique », *Revue canadienne de service social*, V39, N° 1, p. 5-185. Disponible en ligne :

<https://doi.org/10.7202/109151> (dernier accès 23 Août 202).

SORO Marcelline Débégoun, 2012. « Lorsque ma femme cultive un champ, je suis honoré dehors" : contribution à l'économie familiale en milieu rural ivoirien », *Territoires d'Afrique*, N° 4, p. 27-33.

UNION ECONOMIQUE & MONETAIRE OUEST-AFRICAINE (UEMOA), 2022. *Accès et contrôle des femmes et des jeunes au foncier*, l'observatoire du foncier rural en Afrique de l'ouest (ORFAO), 40 P.

YAO Gnabéli Roch, 2018 a. *Retour sur l'objet de la Sociologie : De la question scientifique au projet pédagogique*, Paris, L'Harmatan, 162 P.

YAO Gnabéli Roch, 2018 b. « Frontières mobiles et rapports intercommunautaires en Côte d'Ivoire », *Revue des sciences sociales*, N° 60, p. 28-45. Disponible en ligne :

<https://doi.org/10.4000/revss.1325>

(dernier accès le 22 Février 2024).

YAO Gnabéli Roch, 2014. *Les mutuelles de développement en Côte d'Ivoire, Idéologie de l'origine et modernisation villageoise*, Paris, L'Harmatan, 251 p.

YOUL Félix, KOUAME Aya, Marcelle Lydie, KOUAKOU Larissa Aya & TOH Alain, 2017. « Socio-Anthropologie Du Processus D'autonomisation Des Femmes Rurales Ivoiriennes À Travers Les Activités Génératrices De Revenus » *European Scientific Journal*, N°.32, p.303-322. Disponible en ligne :

URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017>

(dernier accès , novembre 2017).

AUTEUR

Roméo **BIE**

Docteur en Sociologie du développement rural

Responsable de recherche - ONG Centre d'Action et de Promotion du Développement Durable en Afrique (CAPDDA)

Chercheur associé - Laboratoire de l'Anthropologie des Appartenances Symboliques et de Sociologie Économique (LAASSE) (université Felix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Courriel : romebie86@gmail.com



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Roméo BIE, « *Autonomisation financière des femmes rurales en Côte d'Ivoire : la résilience économique des femmes face aux inégalités sociales dans le village Gboapéloulé (Sous-préfecture de Zagoué dans la région du Tonkpi)* », Numéro varia (En ligne), (Numéro 2 | 2024), ISSN : 2957- 9279, pp. 99-113, mis en ligne, le 30 décembre 2024.

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS



Voir impact factor : <https://sjifactor.com/passport.php?id=23718>



Voir la page de la revue dans Road : <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279>



Voir la page de la revue dans Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains>



Voir la revue dans Sudoc : <https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1//SRCH?IKT=12&TRM=268039089>

focus on cassava production and processing. However, these are faced with financial, material, logistical, technical and organizational challenges. Thus, in perspective, these difficulties should be resolved by targeting the areas concerned in interventions to strengthen the resilience of these women.

INTRODUCTION

Le rôle déterminant de la femme rurale dans la production économique et la lutte contre l'insécurité alimentaire dans le monde et particulièrement en Afrique n'est plus à démontrer (Groupe de la banque africaine de développement, 2015 : 29). Cependant, celle-ci reste dans la précarité financière parce que victime des inégalités dans le contrôle des ressources économiques (Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), 2022 : 14). En liste des pays affectés par ce phénomène, il y a la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'un pays de l'Afrique de l'ouest situé en dessous du 10^e parallèle entre les longitudes 2°20' et 8°30' Ouest (Sangne *et al.*, 2015 : 1). En effet, l'État ivoirien a fait de la lutte contre les inégalités sociales basées sur le genre, une priorité depuis des décennies (Fofana, 2022 : 180). Ainsi, plusieurs mécanismes allant de l'élaboration des stratégies d'action à l'adoption des lois modernes ont été initiées (République de Côte d'Ivoire 2022 : 105). En dépit de ces actions, ce phénomène persiste dans le sens qu'avec 51.98% les femmes restent en tête des couches sociales les plus pauvres en Côte d'Ivoire et 54.7% de celles-ci vivent en milieu rural (République de Côte d'Ivoire 2021 : 28). L'une des localités les plus affectée par ce phénomène est la région du Tonkpi. Cette circonscription occupe la deuxième place des localités les plus pauvres de la Côte d'Ivoire avec 7.2% (République de Côte d'Ivoire 2021 : 28). Les autochtones de cette région étant patrilineaires, les femmes subissent plusieurs inégalités qui les hissent à la tête des couches sociales les plus pauvres. Toutefois, ces femmes arrivent à construire une résilience qui leur permet d'accéder à l'autonomisation financière. Pris dans ce contexte, cette étude vise d'abord à identifier les enjeux locaux de ces résiliences ensuite, examiner les stratégies de construction de ces résiliences enfin, étudier les défis et perspectives de renforcement de celles-ci. De ce qui précède, cette recherche entre dans le cadre des diagnostics sociologiques des problèmes de développement local. D'où la prise en compte de ses

Keywords : Rural women, financial empowerment, resilience challenges, outlook.

résultats permettra aux décideurs d'orienter les actions de développement en ciblant les besoins réels de la population. Sous cet angle, ce travail s'inscrit dans les objectifs 1, 2, 5 et 10 du développement durable, des objectifs orientés vers respectivement les points suivants :

- La politiques d'élimination de la pauvreté sur toutes ses formes
- La promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles
- La réduction des inégalités dans le pays
- L'élimination de la faim, assurer la sécurité alimentaire et promouvoir une agriculture durable.

Abordant dans le même sens des objectifs de la présente étude, la revue de la littérature des travaux antérieurs montre que les femmes rurales assurent de nombreuses charges financières liées à la production agricole et à la gestion familiale (Koné 2001 : 4). Des travaux montrent que dans le but d'avoir les ressources financières nécessaires pour assurer ces charges, ces femmes s'investissent dans la création des associations ou coopératives agricoles, dans les cultures vivrières dominées par la production du manioc et de l'attiéké. Ces dernières sont également accompagnées financièrement et techniquement par l'État et des organisations non-gouvernementales (Ehui 2020 : 103) ; (Amoa *et al.*, 2023 : 490) ; (Mathata & Ouattara 2020 : 13) ; (Querrien & Monique 2015 : 271). Cette revue montre que les enjeux, les stratégies, les défis et les perspectives de la résilience des femmes rurales ivoiriennes en général et celles de la région du Tonkpi en particulier restent insuffisamment élucidés. Abordant ces angles sous fond d'analyse de la résilience des femmes, la théorie composite de la résilience d'André Sansoucy (Sansoucy 2022 : 185) a été retenue pour interpréter les résultats. Dans sa rédaction, ce travail commence par une introduction suivie de l'ancrage méthodologique. Les résultats viennent après l'ancrage méthodologique et précèdent la discussion. Après une conclusion, ce travail se termine par une bibliographie.

1. ANCRAGE METHODOLOGIQUE

1. 1. Cadre méthodologique général

La présente étude analyse les enjeux, les stratégies, les défis et perspectives de construction et du renforcement de la résilience des femmes rurales soumises à la vulnérabilité financière. Le faisant, cette recherche met en évidence les acteurs en interaction autour de l'autonomisation financière des femmes rurales. Elle présente également les positions sociales de ces acteurs, leurs actions stratégiques et les enjeux qui les sous-tendent. Sous cet angle, cet article étudie les systèmes de relation autour de l'autonomisation financière des femmes rurales. De ce fait, elle obéit à l'appréhension de l'objet d'étude de la Sociologie selon Yao Gnabeli Roch (Yao 2018 : 162). Ainsi, pour saisir le sens des actions des agents en interaction, la méthodologie qualitative à travers sa démarche inductive a été privilégiée (Jennifer *et al.* 2019 : 9). La démarche inductive a été retenue afin de saisir empiriquement et le plus largement possible ce phénomène tel que vécu par les acteurs sans imposer une orientation préalable. Pour atteindre les objectifs assignés à cette recherche, les entretiens semi-directifs et des observations directes ont été utilisés pour la collecte des données (Kohn & Wendy 2014 : 82). En effet, suivant l'ordre de ces objectifs, l'analyse des enjeux revient à appréhender les sens symboliques des actions de résilience des femmes pendant que l'examen des stratégies consiste à identifier les pratiques matérielles de ces femmes. Quant à l'étude des défis et perspectives, elle s'inscrit dans l'élucidation des limites et solutions structurelles de ces actions. Dans ce contexte,

l'obtention des informations passe par le recueil des récits de vie, des expériences pratiques individuels ou collectifs. Ces informations résident également dans des explications des actions, des présentations des statuts, des rôles, des structures sociales et des modes de fonctionnement puis dans l'observation directe de la manifestation du phénomène. Ainsi se justifient les méthodes de collecte des données retenues.

1. 2. Champ d'étude, et échantillon d'enquêtés

Cette étude s'est effectuée à Gboapéloulé, un village de la Sous-préfecture de Zagoué dans le département de Man (Région du Tonkpi). La région du Tonkpi appartient au District des montagnes (dans l'ouest ivoirien). Cette région est limitée au nord-ouest par la région du Bafing, au nord-est par la région du Woroba, au Sud-est par la région du Guemon et du cavaly. Au nord-ouest, il y a la Guinée et au Sud-ouest, le Libéria. Située au nord-ouest, à environ 12 Kilomètres de la ville de Man, chef-lieu de la région du Tonkpi, le village Gboapéloulé a été retenu à partir de l'échantillonnage par cas type (Huberman et Matthew 2003 : 60). Dans ce village, la collecte des données s'est déroulée du 1^{er} au 04 Août 2023. Le choix des enquêtés dans ce champ a été possible grâce à l'échantillonnage par cas multiple (Alvaro 1997 : 88) Cet échantillonnage exige l'identification de divers personnes ressources, des identifications effectuées par choix raisonné et par boule de neige (Dumez 2015 : 65). La saturation dans ce contexte a été obtenue à partir de la triangulation. Ainsi, les personnes ressources interrogées sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tabl. 1 : les personnes ressources interrogées lors de l'enquête

N°	Catégories sociales	Statuts sociaux	Genres	Nombre
01	Autorités coutumières villageoises	Chef de village et Notable	Masculin	03
02	Autorités coutumières foncières	Chef de terre	Masculin	01
03	Productrices de manioc	Veuves	Féminin	06
04	Productrices de manioc	Jeunes ou adultes célibataires et mariés	Féminin	07
05	Les productrices et commerçantes d'attiéké	Jeunes ou adultes célibataires et mariés	Féminin	08
06	Vendeuse d'attiéké-poissons	Jeunes et mariées	Féminin	02
07	Chefs de ménage	Chefs de ménage	Masculin	05
08	Leaders des femmes	Responsables d'associations de femmes	Féminin	03
09	Leaders des jeunes	Responsables des jeunes du village	Féminin	02
10	Leaders de jeunes filles	Responsables des jeunes filles du village	Femmes	02
11	Leader d'association des productrices d'attiéké	Responsable des femmes productrices d'attiéké du village	Féminin	01
12	Broyeurs de manioc	Opérateur économiques villageois	Masculin	02
Total	12			42

Source : enquête de terrain à Gboapéloulé du 01 au 04 Août 2023

I. 3. Outils de collecte et d'analyse des données

Dans le cadre de la présente recherche, le recueil des informations s'est réalisé d'une part, à partir de l'usage des guides d'entretien et d'autre part, par l'observation directe. (Kohn & Wendy 2014 : 82). L'observation directe s'est effectuée à travers des visites d'exploitation agricoles, des sites de production d'attiéké et la participation à des activités du cycle de production agricole. Cette observation a aussi consisté à identifier les catégories de produits agricoles cultivés, leur décompte et leur classification. Deux exploitations agricoles ont été à cet effet visitées pour un total de 3 kilomètres parcourus. Des visites au cours desquelles les exploitations agricoles ont été systématiquement comptées tout le long des trajets. Trois sites de production d'attiéké, un site de broyage de manioc, un commerce d'attiéké-poisson ont été également visités dans le village. Pour ce qui est de l'analyse des données, elle s'est effectuée à partir de l'analyse de contenus thématiques et du dépouillement des notes d'observation directe (Kohn & Wendy 2014 : 82).

2. RÉSULTATS

L'analyse des enjeux, des stratégies et des défis de la résilience des villageoises dans leur recherche d'indépendance financière a livré trois principaux résultats. Il s'agit d'abord des résultats relatifs aux enjeux de recherche d'autonomisation financière chez les femmes rurales ensuite ceux en relation avec les stratégies de résilience de ces dernières

2. 1. Enjeux d'autonomisation financière des femmes rurales

2. 1. 1. Catégories sociales féminines et charges sociales associées

Les enjeux de recherche d'autonomisation financière des femmes rurales sont dans un premier temps socioéconomique. A ce niveau, au statut de la femme villageoise sont associées un certain nombre de charges sous fond de besoins personnels et des obligations sociales au sein de leur famille ou de la communauté villageoise. Par ailleurs, ces obligations varient en fonction des catégories sociale féminines. En effet,

relativement aux charges sociales associées au statut des femmes rurales, celles-ci sont réparties en trois catégories. Il s'agit de la catégorie des jeunes filles (célibataires), la catégorie des femmes mariées et celle des veuves. Selon le mode de fonctionnement de la communauté villageoise, à chacune de ces catégories sont associées des charges de responsabilité sociale. Toutefois, du fait de leur caractère social, ces charges sont difficilement quantifiables. En cause, celles-ci sont relatives à la position sociale ou au statut social d'une femme. Ces charges dépendent également de la taille et au niveau de revenu du ménage d'origine ou d'appartenance d'une femme. Ainsi, les jeunes filles assurent des responsabilités de prise en charge personnelle en termes de frais d'entretien corporel, frais de santé, frais de participation communautaire c'est-à-dire, les dépenses liées aux actions d'assistance mutuelles ou de solidarité, à leur contribution dans les projets d'aménagement ou d'entretien du village, aux cotisations au sein des associations. En revanche, les dépenses liées à la participation communautaire sont transversales aux trois catégories de femme identifiées avec cependant des différences près. Les charges des jeunes filles s'étendent également au niveau du soutien financier à leur famille d'origine en cas de nécessité. Une enquêtée exprime cette réalité en ces termes : « *Quand on gagne l'argent-là, on achète nos pagnes, on s'entretient. Nous ne sommes pas encore mariées, donc toutes nos dépenses- là, reposent sur nous-même. Donc, nous sommes dans des tontines, lorsqu'il y a un problème au village, tout le monde doit cotiser, tu fais comment ? c'est ton propre argent que tu prends pour donner. On aide aussi nos parents lorsqu'il y a un problème* ». (La vice-présidente des filles de gboapéloulé dans un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé). Il ressort de ce qui précède qu'au statut des jeunes filles ou célibataires sont rattachées plusieurs besoins sociaux dont la satisfaction exige une autonomisation financière chez ces dernières.

Les femmes mariées quant à elles, partagent les charges familiales avec leurs époux. Ces charges concernent les frais de scolarisation des enfants, les frais de santé, l'entretien et la prise en charge des enfants. Il y a aussi les dépenses liées à la nourriture de la famille, à la réalisation des projets de la famille tels que la construction d'une nouvelle maison, les dépenses liées à la satisfaction de leurs besoins personnels en terme d'habillement et d'entretien

corporel. La particularité des charges des femmes mariées est que celles-ci sont partagées sans une répartition formelle, avec leur mari comme le précise un enquêté en ces termes : « *Bon dans une famille là, il y a les dépenses comme la nourriture, la santé, la scolarisation des enfants, les vêtements. On peut même décider de construire une nouvelle maison, mais tout ça là, c'est ensemble on le fait. Par exemple, avant la vente de cacao ou café là, tu n'as pas l'argent, c'est ta femme qui t'aide à faire toutes ces choses.* » (Le chef de terre de Gboapéloulé lors d'un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé). Ce discours soutient l'idée selon laquelle les femmes mariées ont une abrogation sociale de participer aux charges sociales familiales. Ainsi se justifie la nécessité pour ces dernières d'avoir une autonomisation financière. S'agissant des veuves, elles assurent à elles seules l'entièreté des charges à la fois villageoises, familiales et personnelles. En effet, les mêmes dépenses assurées conjointement par les femmes mariées et leurs époux sont tout aussi attribuées aux veuves. A la différence, les veuves, assurent toutes seules ces charges tel que le précise le verbatim suivant : « *c'est lorsque tu n'as pas de mari comme nous là que tu fais tes dépenses seul* » (Une veuve de 60 ans lors d'un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé). Ce premier résultat montre qu'en milieu rural, les femmes sont réparties en trois catégories. Il s'agit de la catégorie des femmes célibataires, la catégorie des femmes mariées et celle des veuves.

En outre, à chacune de ces catégories sont associées des charges sociales dont la satisfaction exige que ces femmes disposent de ressources économiques autonomes. Dans ce contexte, les pressions sociales liées à la satisfaction de ces charges constituent des enjeux socioéconomiques de recherche d'autonomisation financière chez ces femmes

2. 1. 2. Obligations sociales liées à la satisfaction des charges associées à la production agricole

Au nombre des enjeux socioéconomiques de l'autonomisation financière des femmes rurales, il y a les obligations sociales liées à la satisfaction des charges financières associées à leur participation à la chaîne de production économique familiale. En effet, La production économique en milieu rural de la région du Tonkpi se construit essentiellement autour de l'exploitation agricole. A ce niveau, les femmes sont impliquées activement dans toutes les étapes de ce processus. Cette implication se manifeste par leur participation physique et financière. Par ailleurs, à chaque étape de la chaîne de production agricole est associée une participation suivie de la charge financière qui s'y rattache. A cet effet, les étapes de l'exploitation agricole, le niveau de participation des femmes et les charges financières associées sont consignées dans le tableau ci-dessous à travers l'exemple de la culture du riz et du cacao :

Tabl. 2 : participation et charges des femmes dans la culture du cacao et du riz

Étapes	Cacao culture			Riziculture		
	Activités	Participation	Charges financières	Activités	Participation	Charges financières
Étape 1	Défrichage	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine	Défrichage	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine
Étape 2	Transport des germes de cacao	Participer au transport des germes	Frais d'achat d'outils de ramassage et frais de cuisine	Rabattage	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine
Étape 3	Planting	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine	Sarclage	Faire la cuisine pour les travailleurs et Participer au sarclage	Frais de cuisine
Étape 4	Nettoyage	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine	Laboure	Faire la cuisine pour les travailleurs	Frais de cuisine

Étape 5	Récolte	Faire la cuisine pour les travailleurs et Participer à la récolte	Frais de cuisine	Désherbage	Désherbage et Restaurer les travailleuses	Frais de cuisine et de paiement d'ouvriers agricoles
Étape 6	Cabossage	Faire la cuisine pour les travailleurs et Participer au Cabossage	Frais de cuisine	Récolte	Faire la cuisine pour les travailleurs et Participer à la récolte	Frais de cuisine
Étape 7	Ramassage des fèves	Participer au ramassage des fève	Frais d'achat d'outils de ramassage et frais de cuisine	Ramassage	Participer au ramassage	Frais d'achat d'outils de ramassage et de cuisine

Source : Résultats de l'enquête réalisée à Gboapeloulé le 02-08-2023

Ce tableau révèle l'effectivité de l'implication des femmes du milieu rural dans la chaîne de production agricole. Aussi faut-il souligner que les dépenses liées à ces participations varient selon les catégories de femme. En effet, les niveaux d'implication mentionnés dans le tableau ci-dessus concernent particulièrement les femmes mariées. Dans ce cas, leurs dépenses se limitent plus ou moins à leur niveau d'intervention dans la mesure où les tâches réservées aux hommes sont assurées par leur époux. Par contre, lorsqu'il s'agit des femmes célibataires et les veuves, les dépenses sont plus élevées car elles devront financer non seulement leur propre participation mais également les frais liés à l'emploi d'ouvriers agricoles pour assurer les activités réservées aux hommes.

2. 1. 3. Vulnérabilité économique et volonté d'autonomisation financière chez les femmes rurales

L'un des enjeux de quête d'émancipation financière chez les femmes rurales est leur volonté de sortir de la vulnérabilité économique afin d'assurer les charges associées à leur statut. La vulnérabilité dont il s'agit réside dans l'incertitude liée à leur accès à la principale ressource économique qui est la terre. En effet, les femmes sont exclues d'une manière générale de l'accès à la propriété foncière chez les communautés patrilineaires telles que les autochtones Yacouba de la région du Tonkpi. Étant donné que la gestion des terres est confiée aux hommes dans ce type d'organisation, même l'accès des femmes au droit d'usage des terres reste restreint donc incertain comme l'indique le verbatim ci-après : « Une femme ne peut pas être

propriétaire de terres chez nous ici. Même champ de son mari qui lui revient là, elle ne peut pas vendre. Quand il y a un problème autour de cette parcelle, c'est un frère de son mari qui règle, elle ne peut pas régler. La femme ne peut pas gérer les terres. » (Un chef de terre lors d'un entretien à Gboapeloulé le 02-08-2023). De ce qui précède, la vulnérabilité économique des femmes rurales est liée à leur exclusion à l'accès à la propriété foncière. Toutefois, le degré de vulnérabilité se relativise selon les catégories de femmes identifiées plus haut. Sous cet angle, rattachées à leur famille d'origine, les jeunes filles ou célibataires ne peuvent pas disposer des terres familiales ni accéder d'une manière autonome au droit d'usage. Quant aux femmes mariées, elles sont sous l'autorité de leur époux dans la gestion de la propriété foncière, des exploitations agricoles familiales et des revenus issus de ces exploitations. Dans cet ordre, les veuves peuvent bénéficier de l'héritage des plantations ou terres de leur défunt mari. Seulement que ces propriétés restent sous l'autorité d'un homme, membre de la famille de son époux. Selon donc ces trois cas de figure, les femmes demeurent sous la dépendance de l'homme dans la gestion des terres et des exploitations agricoles alors que principales sources de revenu dans les villages. En conséquence, ces dernières affichent une vulnérabilité socioéconomique les empêchant de faire face aux nombreuses charges sociales qui sont associées à leur statut. Ainsi pour sortir de cette précarité, ces femmes développent un certain nombre de stratégies de résilience.

2. 2. Stratégies endogènes de résilience dans l'autonomisation financière des femmes rurales

2. 2. 1. Construction de la résilience des femmes dans l'accès au foncier rural

Face à leur difficulté d'accès à la propriété foncière, les femmes rurales mobilisent un certain nombre de stratégie leur permettant d'accéder au droit d'usage des terres. En effet, en milieu rural de la région du Tonkpi, les femmes construisent leur autonomie financière essentiellement autour du développement des cultures vivrières. Pour y arriver, ces dernières procèdent par la location des terres cultivables, par la demande de parcelle auprès de leur famille d'origine, par l'achat d'une parcelle sous la couverture sociale d'un homme et par l'exploitation d'une terre héritage d'un mari décédé. En revanche, de ces modes d'accès, la location de terre est dominante. Selon le principe du contrat de location des terres, les femmes négocient l'obtention d'une parcelle de terre cultivable auprès d'un propriétaire de terre. Ainsi, quelle que soit la superficie de terre demandée, celle-ci devra déboursier la somme de 25 000 Franc FCA (vingt-cinq mille franc CFA) pour une production et est tenue cultiver que les produits vivriers tels qu'illustrés par le verbatim suivant :

« Si nous n'avons pas de forêt, on donne de la collation à ceux qui en ont et ils nous donnent la terre. La collation là, c'est 25 000 FR pour faire un champ de manioc... c'est comme une location. Après la récolte, si tu veux encore, tu vas donner 25 000 Fr. » (Une Présidente des jeunes filles dans un entretien à Gboapéloulé le 03-08-2023)

Ce verbatim confirme la mobilisation d'un système local de location comme stratégie d'accès des femmes au droit d'usage des terres. La seconde stratégie dans cet ordre est la sollicitation de la famille d'origine. A ce niveau, pour surmonter les barrières liées à leur accès à la terre dans la famille d'accueil (la famille de leur époux), certaines femmes en font la demande auprès de leur famille d'origine si celle-ci est propriétaire de terre. Ainsi, du fait de leur statut de nièce, elles obtiennent une portion de terre à des fin d'usage. Une enquêtée illustre cette réalité en ces termes :

« Mais moi pour cultiver manioc, j'ai demandé la terre à mon père. Mon père est propriétaire de terre ici. Donc...C'est ça, il m'a donné une portion de

terre. » (Une Productrice de manioc de 65 ans lors l'entretien du 03-08-2023 à Gboapéloulé).

Selon ce discours, pour accéder au droit d'usage des terres, certaines femmes font recours à leur famille d'origine. Le troisième moyen d'accès tel qu'énoncé plus haut est l'achat de parcelle par l'interposition d'un homme. Au fait, au regard de leur exclusion de l'accès à la propriété foncière, les femmes rurales ne peuvent pas non plus acheter une parcelle de terre. Pour contourner cette disposition, certaines passent par l'intermédiaire d'un homme qui peut être un frère pour les demoiselles et l'époux pour celles qui sont mariées pour acheter une terre. Dans la mise en œuvre de cette stratégie, les concernées donnent de l'argent à leur frère ou époux qui, du fait de sa légitimité coutumière achète officiellement une parcelle de terre sous fond de couverture sociale pour le compte de son épouse ou sa sœur. Le verbatim suivant illustre parfaitement cette réalité : *« Moi j'ai une terre où je fais mes champs. Mais pour moi là, j'ai donné l'argent à mon mari. C'est lui qui s'est mis devant. Certaines femmes le font, celles qui ne sont pas mariées, passent par leur frère. »* (Une productrice de manioc de 62 ans lors d'un entretien à Gboapéloulé le 03-08-2023).

La dernière stratégie d'accès au droit d'usage selon la liste présentée plus haut est l'obtention de l'héritage foncière après le décès d'un époux. Ici, après le décès d'un homme, sa femme conserve le droit d'usage de sa parcelle. Toutefois, la propriété coutumière de ladite parcelle reste confiée à un homme membre de la famille de son défunt époux. Écoutons à cet effet un enquêté qui dit : *« Si son mari meurt, son héritage foncier lui revient, elle l'exploite pour avoir à manger et s'occuper des enfants. Mais quand il y a un problème, c'est l'un des frères de son défunt mari qu'on appelle. Elle ne peut pas vendre cette terre. Si elle veut le faire, il faut absolument qu'un homme de la famille de son mari soit présent. »* (Un notable lors d'un entretien à Gboapéloulé le 02-08-2023). Suivant ce témoignage, les femmes mariées accèdent au droit d'usage des terres par le canal de l'héritage foncière après le décès de leur mari.

2.2.2. Le choix du manioc comme culture stratégique de résilience financière

En milieu rural de la région du Tonkpi, les femmes construisent leur autonomie financière en s'investissant principalement

dans la production et la commercialisation des cultures vivrières. En liste de ces cultures il y a le gombo, le manioc, l'igname, le riz, la banane le maïs, le taro, la patate comme l'exprime un enquêté en ces termes : « *chez nous ici, on trouve le riz, le manioc, un peu d'igname, la patate, le gombo, on a toutes les cultures vivrières ici.* » (La Présidente des femmes de Gboapéloulé lors d'un entretien le

02-08-2023 à Gboapéloulé). Toutefois, ces produits sont exploités à des degrés différents. Ainsi, l'accent est mis sur l'une de ces cultures sans toutefois abandonner les autres. Par ailleurs, ce choix culturel change d'un village à un autre. Suivant cette logique, à Gboapéloulé, ce choix a été porté sur la culture du manioc comme le montre le tableau ci-dessous.

Tabl. 3 : nature des cultures et leur degré de production à Gboapéloulé

Les Types de culture	La nature des Cultures	Nombre d'exploitation	Pourcentage
Monoculture	Manioc	20	39.21
Monoculture	Riz pluvial	03	05.88
Monoculture	Maïs	01	01.96
Association de cultures	Banane associée au café ou cacao	04	07.84
Association de cultures	Riz/Maïs/ Manioc	05	09.80
Association de cultures	Manioc et Maïs	07	13.72
Association de cultures	Riz et Maïs	01	01.96
Monoculture	Gombo	03	05.88
Association de cultures	Gombo /Riz et Maïs	04	07.84
Monoculture	Igname	03	05.88
Total	10	51	99.97

Source : Résultats de l'observation directe sur les exploitations agricoles du 04 Août 2023 à Gboapéloulé

Ce tableau révèle que la monoculture du manioc additionnée en association culturale de ce même produit totalise 51.21% des produits vivriers cultivés par les femmes. Ainsi la domination de la culture du manioc se vérifie chez ces femmes. Par ailleurs, ces dernières ne se limitent pas à la production, elles sont également très impliquées dans la transformation et la commercialisation de ce produit et de ses dérivés comme le souligne le discours suivant : « *Toutes les femmes d'ici là, chacune à une plantation de manioc, celles qui n'en n'ont pas font de l'Attiéké. Même, il y a certaines qui font les deux.* » (La vice-présidente des femmes de Gboapéloulé lors d'un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé). Ce discours illustre bien la priorisation du manioc et de sa transformation dans le processus d'autonomisation financière des femmes de gboapéloulé. En outre, la préférence du manioc par rapport aux autres produits agricoles obéit à des enjeux économiques, culturels et politiques. Abordant l'enjeu économique, il faut dire qu'à l'origine de cette préférence, il y a la rapidité de la production du manioc et la diversité des produits issus de celui-ci. En cause, cette plante dure 6 à 8 mois selon les variétés pour être prête à la récolte. Cela dit, sa culture donne aux exploitants la possibilité de doubler leur production annuellement et de multiplier leur revenu. Un enquêté exprime cela à travers le discours suivant : « *Affaire de manioc*

là, c'est rapide, il suffit d'avoir une portion de terre et faire des butts de manioc et l'an qui suit tu as ce que tu veux » (Unchef de ménage lors d'un entretien le 04-08-2023 à Gboapéloulé). En outre, du manioc, sont dérivés plusieurs produits commerciaux. Il s'agit, des tubercules de manioc, du manioc séché, de l'attiéké (semoule de manioc), du *placali* (la patte de manioc), du *gari* (des granulés de manioc), de la farine de manioc comme le souligne un enquêté en ces mots : « *bon les produits qui sortent de manioc là, il y a de l'attiéké, le placali, la farine de manioc séché. Il y a aussi le gari.* » (La Présidente des jeunes filles lors d'un entretien le 02-08-2023 à Gboapéloulé) En conséquence, la production du manioc devient une source importante de revenu financier pour les paysannes. L'avantage de la double production annuelle est d'assurer la subsistance et la stabilité économique familiale particulièrement en période de soudure. Le choix du manioc se repose également sur un enjeu culturel. A ce niveau, au-delà du fait que les produits alimentaires tel que l'attiéké et le plakali demeurent très prisés en Côte d'Ivoire, le manioc s'inscrit également dans la culture alimentaire des autochtones Yacouba de la région du Tonkpi. Cela est d'autant plus vrai que plusieurs plats prisés par ce peuple sont à base soit des feuilles de manioc soit de ses tubercules comme l'exprime le verbatim suivant : « *Manioc là aussi, on le consomme en bouillie, en foutou, le toho. il y a aussi le plakali, le*

ragout de manioc. Nous avons aussi une sauce à base de feuille de manioc ici. Donc tu vois, manioc là, c'est notre nourriture de base et puis, si tu as champ de manioc, il ne peut pas avoir la faim. » (Un chef de famille lors d'un entretien à Gboapeloulé le 04-08-2023). Ce verbatim témoigne de la diversité des produits alimentaires dérivés du manioc consommé par le peuple de l'ouest de manière à le classer comme un aliment culturel de ce peuple.

L'accent mis sur le manioc est enfin motivé par un enjeu politique. En effet, la culture du manioc permet aux travailleuses agricoles de Gboapeloulé d'avoir une autonomisation financière et par là, de se repositionner socialement dans la communauté villageoise. Ce repositionnement s'effectue à la fois dans les familles et au sein du village. Sans sortir forcément de la domination masculine manifeste dans la tradition patrilinéaire, l'autonomie financière des femmes rurales leur permet de sortir de la dépendance économique vis-à-vis des hommes et par conséquent, d'obtenir le respect et la considération de la part de ceux-ci. Par ailleurs, l'amélioration des revenus des femmes précède leur association aux prises de décision dans les familles et dans le village. Le discours suivant illustre mieux cette acception : *« c'est la culture de manioc et la production d'attiéké-là qui fait qu'on a l'argent. Aujourd'hui, c'est quand tu as l'argent que ton mari te respecte et dans le village, s'il y a un problème, on nous donne la parole »* (La Présidente des productrices d'attiéké lors d'un entretien à Gboapeloulé le 02-08-2023).

2.2.3. Stratégies de production économique autour du manioc

Le manioc étant choisi comme produit de résilience financière, les femmes rurales mobilisent un certain nombre de stratégies de production économique autour de sa culture, sa transformation et sa commercialisation. D'abord pour créer les exploitations de manioc, les agricultrices utilisent en majorité la main d'œuvre agricole masculine. En cause, ces dernières se caractérisent par leur âge avancé pour certaines et d'une manière générale, par la limitation de leur capacité physique à exécuter tous les travaux liés à cette production. Toutefois, ces femmes s'impliquent physiquement dans cette production en exécutant des tâches tels que le transport des tiges de manioc, la mise en terre des boutures, la préparation de la nourriture pour les travailleurs, la

participation au nettoyage de la plantation. S'agissant ensuite de la transformation du manioc et la commercialisation de produits issus de cette transformation, la stratégie concerne essentiellement la mise en place des structurations locales non-formelles autour de ces deux activités. Selon ces organisations stratégiques, les productrices de l'attiéké s'inscrivent dans des formes de fédération à partir de la création d'association de productrices d'attiéké comme le souligne une enquêtée en ces termes : *« Ici, on a une association des productrices d'attiéké, elle s'appelle « Goh super » c'est moi qui suis la Présidente. On n'a pas les papiers encore mais quand il y a la fête de l'indépendance, on nous invite aux défilés. »* (Une Présidente des productrices d'attiéké lors d'un entretien à Gboapeloulé le 03-08-2023). Cette illustration atteste que les femmes mobilisent la fédération informelle comme stratégie dans la transformation du manioc. Enfin, ces dernières ont établi une programmation informelle de production et de commercialisation de l'attiéké. En effet, chaque productrice a au moins deux jours de production et de distribution dans une semaine et les productrices d'une même journée font une livraison groupée à la clientèle. Cette stratégie leur permet de garantir la régularité de la production et de la livraison de sorte à satisfaire leur clientèle. Un enquêté confirme cela à travers le discours suivant : *« Chacune produit à la maison et elles regroupent par jour pour aller vendre à Man. Chacune a au moins deux jours de production dans la semaine selon son propre calendrier. Donc celles dont les jours de production se coïncident vont vendre ensemble. »* (Un broyeur de manioc lors d'un entretien à Gboapeloulé le 02-08-2023.). Selon ce témoignage, les productions et les commercialisations de l'attiéké sont certes individuelles mais les actrices ont mis en place une structuration stratégique de leurs activités.

2. 3. Défis et Perspectives de renforcement de la résilience des femmes

2. 3. 1. Les défis économiques de production du manioc

Dans la production du manioc, les paysannes sont confrontées aux difficultés de financement. Ces difficultés sont perceptibles à travers le coût relativement élevé de la création des exploitations de manioc. Cette réalité est mise en évidence par le tableau ci-dessous.

Tabl. 4 : Analyse du coût et du financement de la production de manioc à Gboapéloulé

Désignation			Coût en franc CFA			Sources de financement					
Phases de production	Poches de dépense	Unités	Coûts unitaires en franc CFA	Coûts/poche de dépense en Franc CFA	Coûts total/phase en Franc CFA	Sources de financement	Montant en Franc CFA	Pourcentage			
Recherche de parcelle	La Collation	1 hectare	25 000	25 000	25 000	Fon propres Des productrices	299 600	100 %			
Défrichage	Coût de la main d'œuvre	20 ouvriers	1 500	30 000	46 000						
	La nourriture des travailleurs	Forfait	10 000	10 000							
	La boisson alcoolisée pour travailleurs	30 litres	200	6 000							
Confection des buts	Coût de la main d'œuvre	15 ouvriers	1 500	22 500	36 500						
	La nourriture des travailleurs	Forfait	10 000	10 000							
	La boisson alcoolisée pour travailleurs	20 litres	200	4 000							
Trois Nettoyages d'entretien	Coût de la main d'œuvre	25 ouvriers	1 500	37 500	57 500*3= 172 500						
	La nourriture des travailleurs	Forfait	12 000	12 000							
	La boisson alcoolisée pour travailleurs	40 litres	200	8 000							
Coût partiel de création d'un hectare de manioc					280 000						
Imprévues				7 %	19 600						
Coût total de création d'un hectare de manioc					299 600						

Source : enquête de terrain à Gboapéloulé du 01 au 04 Août 2023

Selon les résultats du tableau ci-dessus, les agricultrices doivent dépenser environ 299 000 Franc CFA pour la création d'un hectare de manioc. Ce coût s'avère élever pour les femmes dans la mesure où elles autofinancent leur activité. L'une des conséquences de cette réalité est la taille réduite des exploitations. Cela dit, le renforcement de la résilience de ces femmes passe par des apports financiers extérieurs afin d'accroître la productivité de ces agricultrices. Cette perspective se confirme par le discours suivant : « *Moi, je souhaite qu'on nous aide à financer la culture de manioc, à faire de grands champs.* » (Une productrice de manioc dans un entretien à Gboapéloulé le 02-08-2023). Au-delà des défis de financement, il y a ceux relatifs à la logistique et à la structuration des activités. Au niveau logistique, il faut noter que les productrices restent confrontées à des difficultés d'acheminement des récoltes depuis les exploitations jusqu'au village comme l'exprime une femme en ces termes : « *Le problème de transport de manioc là depuis les champs et de la maison à la machine là nous fatigue.* » (Une productrice de manioc dans un entretien à Gboapéloulé le 02-08-2023). Dans ce même ordre, les productrices de manioc font face à

des difficultés d'accès aux boutures sélectionnées, à la technicité de culture, aux engrais et aux outils mécanisés dans le sens de la modernisation de leur activité comme le souligne une productrice lorsqu'elle dit : « *Il y a aujourd'hui manioc des blancs, ça c'est rapide. Si on a ça, ça sera bon et puis, si on a les machines pour faire les champs aussi, ça va nous aider beaucoup parce que tout se fait à la main et c'est fatigant et puis ça ne va pas vite. Aujourd'hui, il n'y a plus la terre. Donc comment on va faire pour produire beaucoup sur une petite parcelle là, c'est ça on cherche.* » (Une productrice de manioc dans un entretien à Gboapéloulé le 02-08-2023). Ce discours relève certes les défis matériels et structurels mais propose également des perspectives de remédiation.

2.3.1. Défis et perspectives dans la transformation du manioc

Au niveau, de la transformation du manioc, les femmes rurales sont d'abord confrontées à des défis d'accroissement de la production. Ici, avec des ressources financières limitées, ces dernières se contentent d'au maximum deux

production par semaine à raison d'un achat de manioc de 10 000 Franc CFA par production. Ainsi le revenu lié à cette activité reste faible pour ces femmes ou nul en cas de baisse de la demande. Ces femmes font alors face à un défi d'écoulement et d'augmentation de leur revenu notamment en période de baisse de la demande tel qu'illustré par une productrice en ces mots.

« *C'est surtout à partir des vacances scolaires que le prix d'attiéké chute. Tu peux acheter manioc 10 000 Franc CFA et puis tu ne gagnes rien ou même on n'achète pas.* » (Une productrice d'attiéké dans un entretien à Gboapeloulé le 03 -08-2023). La relative faiblesse des revenus liés à la production et à la commercialisation de l'attiéké est bien perceptible dans ce témoignage de manière à constituer un défi pour les actrices. La production d'attiéké est également soumise à un défi de modernisation et d'organisation des productrices. En effet, la production d'attiéké à Gboapeloulé est encore rudimentaire marquée par l'usage de petites broyeuses, de petites presseuses ou l'utilisation des pierres comme presseuses. Cette production est assurée par des petites productrices disposant de matériels de travail de faible capacité. Cette production est aussi individuelle en plus du fait que ces femmes font face à des problèmes d'acheminement de leurs produits de la maison à la broyeuse et du village au marché. Ces réalités mettent ainsi en évidence un défaut de regroupement, d'organisation, de formalisation et de moyen de mobilité.

« *La production ici est artisanale. Chacune fait son attiéké à la maison donc tu laves manioc là à la maison et tu transportes sur ta tête pour envoyer à la machine... On a une association mais on n'a pas de papier.* » (Une productrice d'attiéké dans un entretien à Gboapeloulé le 02-08-2023)

Ce verbatim illustre bien que la production de l'attiéké fait face à des défis de modernisation et de d'organisation formelle.

Au regard de ces nombreux défis, il convient d'accompagner la structuration des productrices d'attiéké en les aidant techniquement à se mettre en société coopérative ou association formelle. En plus la modernisation de la production de l'attiéké à travers la mise à disposition des moyens de mobilité, de matériels plus performants et de grande capacité s'impose comme perspective dans cette localité. Il faut aussi centraliser la production et de regroupement des actrices Comme le veut une productrice qui dit : « *Bon, si on peut nous aider à*

avoir, un appâtâmes où on peut tout faire. C'est-à-dire, on quitte avec manioc au champ, on met là-bas, on met beaucoup de bassines là-bas, un coin pour broyer et un coin pour presser avec beaucoup de presseuses. » (Une productrice d'Attiéké lors d'un entretien à Gboapeloulé le 04-08-2023). Selon ce discours, la nécessité de centraliser et de grouper la production de l'attiéké constitue une perspective de renforcement de la résilience des femmes rurales.

3. DISCUSSION

3 1. L'analyse de la résilience économique des femmes rurales en débat

Le présent article a étudié les enjeux, les stratégies, les défis et perspectives de la résilience des femmes en quête d'autonomie financière dans les villages de la région du Tonkpi. Le premier résultat de ce travail a révélé qu'au statut des femmes rurales sont associées plusieurs charges sociales. En plus, ces dernières font face aux dépenses relatives à leur implication dans la production agricole familiale. Cependant, ces femmes restent sous l'hégémonie masculine dans la gestion des terres et des mannes financières issues de leurs exploitations. De ce fait, celles-ci demeurent dans la vulnérabilité économique mettant ainsi en mal leur capacité à assurer leurs charges sociales. Dans ce contexte, ces femmes construisent leur résilience dans l'accès au foncier à travers un système traditionnel de location de terre et par le canal de leur époux ou de leur famille d'origine. Ce résultat est corroboré par SORO Marcelline Débégoun¹ (SORO, 2012 ; 33) et Koki Amokou Amandine Genéviève et all (Koki et all, 2023 ; 2959) qui soutiennent que dans leur recherche d'autonomie financière, les femmes rurales passent par leur époux, leur famille d'origine ou par achat pour obtenir les terres. En plus, ce travail montre que pour avoir leur indépendance financière, les femmes rurales cultivent les produits vivriers en privilégiant la production, la transformation et la commercialisation du manioc. Par ailleurs, de fait de enjeux de subsistance, culturels et économiques liés à cette plante, les femmes mutualisent leur effort pour augmenter et organiser leur production. Cet autre résultat est relayé par Roch Yao Gnabeli qui relève que pour accéder au développement, les villageois créent des mutuelles (Yao 2018 : 162). Cet article indique également que ces femmes sont confrontées à des difficultés techniques, financières,

matérielles, logistiques et commerciales dont les résolutions à partir des interventions ciblées constituent des perspectives de renforcement de leur résilience. Tel que présenté, ce résultat est corroboré par Adon Simon Affessi (Adon 2017 : 16) Koki Amokou Amandine Genéviève et all (Koki et all, 2023 : 2959). Ces auteurs soutiennent en effet que les productrices d'attiéké sont confrontés à des difficultés d'accès au foncier rural, la non-assistance technique, les difficultés d'accès au crédit agricole, d'écoulement du manioc et des produits dérivés. Les résultats de cette recherche mettent également en évidence l'idée selon laquelle, le développement du milieu rural passe par des initiatives endogènes et des interventions orientées vers les besoins réels des villageois. Sous cet angle, ce résultat est soutenu par Yao Gnébé Roch (Yao 2014 : 19). Cet auteur postule en effet, que le développement d'une localité résulte des actions endogènes. C'est d'ailleurs dans ce contexte que pour améliorer leur revenu, et accéder à l'émancipation économique, les femmes Abouré de Bonoa développent des activités comme la vente d'ananas, de charbon de bois et de l'atioukpou (Yaoi 2014 : 22). En outre, cet article prend de la distance scientifique avec plusieurs autres recherches de sorte à apporter des connaissances complémentaires pour la compréhension du phénomène étudié. Parmi ces travaux il y a d'une part ceux de N'cho N'cho Henri Bérenger (N'Cho 2022 : 134) et de Jean-Louis Bogo et all qui montrent que pour développer le milieu rural, l'Etat a mis en place des microcrédits qui ont fini par échouer (Bogo et all. 2021 : 28). D'autre part, il y a l'article de Youl Félix Kouamé et all. En effet, dans son analyse ce travail indique que les femmes rurales construisent leur indépendance financière à partir de la production et la commercialisation de l'attiéké (Youl et all, 2017 : 322). Sous cet angle, ce travail met uniquement l'accent sur l'enjeu économique du choix du manioc sans élucider les enjeux culturels de ce choix puis les défis et perspectives de résilience qui y sont associés.

3. 2. Interprétation des résultats à la lumière de la théorie composite de la résilience

Comme annoncé dans l'introduction, les résultats de ce travail sont interprétés par la théorie composite de la résilience d'André Sansoucy (Sansoucy 2022 : 185). Selon cette théorie, le phénomène analysé s'inscrit dans l'ordre de la résilience communautaire. Il s'agit de la résilience qui

est considérée comme un processus continu de développement personnel et collectif afin de faire face par adaptation à une adversité (Sansoucy 2022 : 5). De ce fait, la résilience est une réponse à l'adversité assimilée dans ce travail à l'hégémonie masculine dans la gestion des ressources économique en milieu rural (Lallau et all, 2018 : 25). Par ailleurs, la première composante de la résilience est la vulnérabilité de la couche sociale défavorisée perçue comme une conséquence de l'adversité (Buchheit et all, 2016 : 48). Dans cet ordre d'idée, les enjeux de la résilience des femmes sont interprétés comme le degré des facteurs de protection (Sansoucy, 2022 ; 18). Cette théorie postule également que les acteurs soumis à la vulnérabilité développent les stratégies de coping qui désignent un ensemble d'action stratégique qui permet de réduire sans régler la détresse et d'amortir légèrement les impacts de l'adversité (Sansoucy 2022 : 36). Ainsi s'appréhende les stratégies endogènes de construction de la résilience chez les productrices agricoles en milieu rural. Cela dit, les stratégies de coping sont soumises au principe du règlement limité des impacts de l'adversité comparé aux défis de la résilience des femmes rurales dans ce travail. En tout état de cause, l'ensemble des stratégies de résilience des femmes rurales constitue des indicateurs de l'adaptabilité de cette catégorie sociale (Sansoucy, 2022 P 130). Ces femmes parviennent de la sorte à augmenter leur sensibilité leur permettant de résister davantage à l'adversité. Toutefois, pour atteindre le stade de récupération désignant la satisfaction progressive quant à l'indépendance financière des actrices, il convient d'initier des interventions indirectes ciblant les différents niveaux de limite (Sansoucy 2022 : 142).

CONCLUSION

À travers une démarche qualitative inductive, la présente recherche a analysé les enjeux, les stratégies, les défis et perspectives de l'autonomisation financière des femmes rurales de la région du Tonkpi. La collecte des données dans ce cadre s'est effectuée à partir des entretiens et de l'observation directe. Les résultats ont été obtenus à travers l'analyse de contenu et le dépouillement. Selon ces résultats, au statut social des femmes rurales sont associées plusieurs dépenses alors que ces femmes restent dépendantes des hommes dans la gestion des terres et des revenus liés à leur exploitation. Ce

faisant, ces dernières sont maintenues dans une vulnérabilité qui les empêche d'assurer convenablement leurs charges sociales. Ainsi, comme stratégies de résilience, ces femmes accèdent à la terre principalement par une forme locale de location de parcelles. En outre, pour sortir de la dépendance financière, ces femmes s'investissent dans le développement des cultures vivrières en privilégiant la production du manioc et ses produits dérivés. Toutefois, dans cette résilience, ces femmes se heurtent à des défis financiers, matériels, logistiques, techniques et commerciaux. Dans ce contexte, le renforcement de leur résilience s'impose dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales en milieu rural. En perspective, ce renforcement doit passer par des interventions ciblant les défis identifiés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADON Simon Affessi, 2017. « Genre et développement : difficultés des femmes rurales dans la production et la commercialisation de l'attiéké en Côte d'Ivoire », *Alternatives Rurales*, n° 5, p.1-16. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.60569/5-a1> (dernier accès le 05 octobre 2017).
- ALVARO Pires, 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative, essai théorique et méthodologique », dans Poupard Deslauriers, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, 405 pp.
- AMOA Amlan Estelle Dorothée Christe, KOUADIO Patrick Adon & KOUAKOU Norbert Okou, 2023. « La place du manioc dans l'autonomisation des femmes de Bonoua (cote d'ivoire) », *SCIREA Journal of Sociology*, N° 6, P 481-490. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.54647/sociology8412> (dernier accès décembre 2023).
- BOGO Jean-Louis, WADJAMSSE Djezou, TIBERTI Luca & ACHY Landry, 2021. *Électrification rurale et autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire*, Quebec, partnership of economic policy (pep), 30 P.
- BUCHHEIT pauline, PATRICK D'Aquino & DUCOURTIEUX Olivier, 2016. « Cadres théoriques mobilisant les concepts de résilience et de vulnérabilité », *Vertigo, revue électronique en science de l'environnement*, V16, N°1, 31p. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/vertigo.17131> (dernier accès le 31 janvier 2024).
- DUMEZ Hervé, 2015. *Méthodologie de recherche qualitative, Les questions clés de la démarche compréhensive*, Paris, 2e édition Vuibert, 239P.
- EHUI Prisca Justine, 2020. « Les associations féminines, un capital pour la visibilité sociale et culturelle des femmes rurales ivoiriennes » *Revue internationale P.M.E.* V 33, N°2, p. 83–103. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.7202/1070773ar> (Dernier accès le 06 juin 2024).
- FOFANA Valoua, 2022. « Inclusion financière et autonomisation des femmes en côte d'ivoire : état des lieux à partir d'une étude de cas des femmes des villes de bouaké, yamoussoukro et issia, *Akofena*, Vol 1, n°006, p.163-180.
- GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, 2015. *Autonomiser les femmes africaines : plan d'action, Indice de l'égalité du genre en Afrique*, Abidjan, Banque Africaine de Développement (BAD), 29 P.
- HUBERMAN Michael & MATTHEW Miles, 2003. « Échantillonnage en méthode qualitative, Typologie des stratégies d'échantillonnage en recherche qualitative, Module Recueil de données qualitatives, manuel de recherche en technologie éducative », *De Boeck Université* N°18 Vol 03, p 58-60.
- JENNIFER Denis, GUILLEMETTE François & UCKERHOFF Jason, 2019. « Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données » *Approches inductives*, Vol 6, n°1, p. 1-9. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.7202/1060042ar> (dernier accès le 05 Octobre 2023).
- KOHN Laurence & Wendy Christiaens,, 2014. « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances », *Reflets et perspectives de la vie économique* N°4, p 67-82. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067> (Dernier accès le 30 juin 2015).
- KOKI Amokou Amandine Génévieve, KONAN Séverin Mlan & YAO Gnabeli Roch, 2023. « Jeu conjugal au prisme de l'économie du manioc en côte d'ivoire », *Global scientific Journals (GSJ)*, Vol 11, N° 5, P2945-2959.
- KONE Mariatou, 2011. *Femmes et foncier*, Des fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de

l'Ouest, Abidjan, Comité technique Foncier et développement, 4 P.

LALLAU Benoît, BENOIST Perrinel Laissus- & BESSANE Mbetid Emmanuel-, 2018.

« Introduction : la résilience peut-elle passer de la théorie aux pratiques ? », *Revue internationale des études du développement* V3, N° 235, p. 9-25.

Disponible en ligne :

<https://doi.org/10.3917/ried.235.0009>

(dernier accès le 06-09-208) .

MATHATA Mireille Pulchérie & OUATTARA Laure, 2020. *L'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire : une approche historique*, Montréal, Université de Montréal et du Monde, 13 P.

N'CHO N'cho Henri Bérenger, 2022. « Impact du Microcredit sur L'autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal, ESJ*, Vol 18 N°28, 115-134. Disponible en ligne.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n28p115>

(Dernier accès le 30 septembre 2022).

QUERRIEN Anne & MONIQUE Selim, 2015. *La libération des femmes, une plus-value mondiale*, Paris, Harmattan, 271 P.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2022. « *Stratégie nationale d'inclusion financière 2019-2024* », Abidjan, Agence de Promotion de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire (APIF.CI), 103 P.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2022. *Deuxième rapport national volontaire de la côte d'ivoire*, Abidjan, Ministère du plan et du Développement, 21 P.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 2021. *Plan national de développement PND 2021-2025, Tome 1, Diagnostic stratégique*, Abidjan, Ministère du Plan et du Développement, 28 P.

SANGNE Yao Charles, BIRIMA Sabas Sadaïou Yao, BAMBAMBA Issouf & N'DOUME Claude Thierry Aké, 2015. « Dynamique forestière post-conflits armés de la Forêt classée du Haut-Sassandra (Côte

d'Ivoire) », *VertigO, la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, Vol 15 No 3 : <http://journals.openedition.org/vertigo/16784> (dernier accès le 28 décembre 2015).

SANSOUCY André, 2022. « La théorie composite de la résilience : implications pour la recherche et la pratique », *Revue canadienne de service social*, V39, N° 1, p. 5-185. Disponible en ligne :

<https://doi.org/10.7202/109151> (dernier accès 23 Août 202).

SORO Marcelline Débégoun, 2012. « Lorsque ma femme cultive un champ, je suis honoré dehors" : contribution à l'économie familiale en milieu rural ivoirien », *Territoires d'Afrique*, N° 4, p. 27-33.

UNION ECONOMIQUE & MONETAIRE OUEST-AFRICAINE (UEMOA), 2022. *Accès et contrôle des femmes et des jeunes au foncier*, l'observatoire du foncier rural en Afrique de l'ouest (ORFAO), 40 P.

YAO Gnabéli Roch, 2018 a. *Retour sur l'objet de la Sociologie : De la question scientifique au projet pédagogique*, Paris, L'Harmatan, 162 P.

YAO Gnabéli Roch, 2018 b. « Frontières mobiles et rapports intercommunautaires en Côte d'Ivoire », *Revue des sciences sociales*, N° 60, p. 28-45. Disponible en ligne :

<https://doi.org/10.4000/revss.1325>

(dernier accès le 22 Février 2024).

YAO Gnabéli Roch, 2014. *Les mutuelles de développement en Côte d'Ivoire, Idéologie de l'origine et modernisation villageoise*, Paris, L'Harmatan, 251 p.

YOUL Félix, KOUAME Aya, Marcelle Lydie, KOUAKOU Larissa Aya & TOH Alain, 2017. « Socio-Anthropologie Du Processus D'autonomisation Des Femmes Rurales Ivoiriennes À Travers Les Activités Génératrices De Revenus » *European Scientific Journal*, N°.32, p.303-322. Disponible en ligne :

URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017>

(dernier accès , novembre 2017).

AUTEUR

Roméo **BIE**

Docteur en Sociologie du développement rural

Responsable de recherche - ONG Centre d'Action et de Promotion du Développement Durable en Afrique (CAPDDA)

Chercheur associé - Laboratoire de l'Anthropologie des Appartenances Symboliques et de Sociologie Économique (LAASSE) (université Felix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Courriel : romebie86@gmail.com



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Roméo BIE, « *Autonomisation financière des femmes rurales en Côte d'Ivoire : la résilience économique des femmes face aux inégalités sociales dans le village Gboapéloulé (Sous-préfecture de Zagoué dans la région du Tonkpi)* », Numéro varia (En ligne), (Numéro 2 | 2024), ISSN : 2957- 9279, pp. 99-113, mis en ligne, le 30 décembre 2024.

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS



Voir impact factor : <https://sjifactor.com/passport.php?id=23718>



Voir la page de la revue dans Road : <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279>



Voir la page de la revue dans Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains>



Voir la revue dans Sudoc : <https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1//SRCH?IKT=12&TRM=268039089>
